

Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Les Sapeurs-Pompiers
de l'Isère



PAR LE PRÉSIDENT DE L'U.D.S.P. 38

Dans le précédent journal de décembre 2013 des sapeurs-pompiers de l'Isère, j'évoquais l'indispensable solidarité dans les moments difficiles en pleine crise économique.

Je ne pouvais alors imaginer qu'un conflit social naîtrait au sein même de notre établissement public, conflit dont il n'appartient pas à l'UDSP 38 de juger ni du fondement, ni de l'intérêt, ni des conséquences.

Il peut cependant être regretté l'image donnée à la population de notre département, image bien éloignée du modèle de civisme enseigné à nos sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Je souhaite ardemment une prise de conscience de tous les acteurs afin de revenir au plus vite au fondement même de notre corporation : porter secours aux personnes en détresse.

En ce début d'année, l'entraide a encore été très importante et votre UDSP 38 s'est évertuée à traiter efficacement les demandes que ce soit malheureusement suite à un décès, à un accident de la circulation, à une maladie ou encore une blessure. Cette solidarité du monde associatif a été possible grâce à votre adhésion et par le biais de nos différents contrats d'assurances.

Le travail relatif au contrat d'assurance a été mené conformément à la feuille de route de ce mandat. Le groupe de travail a élaboré le cahier des charges pour consulter différents organismes et retenir le meilleur prestataire pour l'année 2015. Le Conseil d'Administration se prononcera en mai sur les propositions pour une validation lors de l'Assemblée Générale au congrès du mois de juin de cette année. Cette mise en concurrence est indispensable pour une meilleure prise en compte de nos besoins et une adaptation à nos statuts afin d'apporter encore plus de prestations à nos adhérents avec, bien sûr, des coûts raisonnés pour les amicales.

L'ensemble de nos activités au sein de l'UDSP 38 progresse avec de plus en plus de participants aux manifestations sportives, ainsi que la création de nouvelles sections de jeunes sapeurs-pompiers ce qui prouve bien que nos jeunes sont toujours attirés par les camions rouges... Félicitations aux formateurs et aux encadrants pour la passion qui les anime auprès de cette jeunesse et le temps consacré dans un total bénévolat !

Nos anciens sont toujours aussi dynamiques et c'est toujours un réel plaisir de les rencontrer lors de leurs manifestations de loisirs et de convivialité.

Le pôle social et le pôle pédagogique JSP sont en ordre de marche et l'efficacité de cette organisation commence à porter ses fruits au sein de l'UDSP 38.

Merci à toutes et à tous pour votre implication et votre travail.

En vous assurant de tout le soutien de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif, je vous donne rendez-vous le 14 juin 2014 à Roussillon où nous attendent nos collègues de la caserne pour notre traditionnel congrès départemental.



Colonel Jacques PERRIN

DU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'ISÈRE

Le SDIS de l'Isère et ses 5 200 agents traversent depuis plusieurs mois des turbulences, interpellant même une partie de la population.

La nécessité d'augmenter le potentiel en journée dans des secteurs du département a conduit le conseil d'administration, lors de l'examen de son budget primitif, à proposer le principe d'un passage à la durée légale du travail en vigueur depuis 2001, ceci tout en affirmant le maintien des effectifs actuels, la préservation du niveau des rémunérations et des conditions d'avancement des agents publics.

Faute d'explication, peut-être... Faute de compréhension, peut-être... Cette intention a généré un conflit social. Plusieurs manifestations ont été organisées et lors de l'une d'entre elles, un sapeur-pompier professionnel a été gravement blessé. Si tout le monde est touché par ce conflit, il nous faut avant tout penser à ce jeune, tant la lourdeur du tribut qui est le sien est injuste.

Une chose est sûre : surmonter les difficultés qui peuvent surgir dans notre organisation requiert en permanence le respect mutuel des femmes et des hommes du service, comme le respect des règles.



Colonel Hervé ENARD



EDITORIAL

par le président de l'U.D.S.P. 38 .. 1

LE MOT

du DDSIS3

LA VIE DE L'U.D.S.P. 38

Comité exécutif	8
Conseil d'administration	9
Comité d'honneur	10
Animateur des commissions et pôles.....	10
Flash Info.....	11
Mise en service d'un WEBMAIL sur le site internet de l'UDSP 38	12
Sapeurs-pompiers non adhérents à l'U.D.S.P. 38 et leur droit à l'information	14
Conseil d'administration à Heyrieux.....	16
Elections des administrateurs - Calendrier	17

VIE DES CENTRES ET DES AMICALES

Départ en retraite du Major Michel BAUDE	18
Regroupement des casernes et des amicales de Biviers, Montbonnot-Saint-Martin, Saint-Nazaire-les-Eymes et Saint-Ismier....	19

Départ en retraite du lieutenant Rosane TOFFOLI	20
Une sainte Barbe pas comme les autres à Bourgoin-Jallieu	21
Regroupement des casernes et des amicales de Goncelin, La Terrasse et Le Touvet	22
Le lieutenant André BLANC honoré à Valbonnais.....	25

CONGRÈS

97 ^{ème} Congrès départemental à Roussillon.....	26
121 ^{ème} Congrès National des Sapeurs-Pompiers de France en Avignon	30

ANCIENS

Calendrier des manifestations des anciens sapeurs-pompiers de l'Isère.....	32
A propos de la médaille de reconnaissance des anciens S.P. de France.....	32

DIVERS

De la préhistoire au département de l'Isère - 5 ^{ème} partie	33
---	----

A DECOUVRIR PRÈS DE CHEZ VOUS

Le musée de la vie rurale à Saint-Quentin-Fallavier	38
---	----

SPORTS

Divers championnats cyclistes	42
Roth en Allemagne championnat du monde sapeur-pompier de triathlon « IRONMAN »	44
Saint-Pierre-de-Bressieux - Cross de la sainte Barbe	45
Echirolles - Challenge départemental 2014 de karting indoor.....	46
Septème - Cross départemental	48
Les Deux Alpes – 21 ^{ème} Championnat de France de ski alpin	50
Paris - 38 ^{ème} Marathon de Paris.....	53

JSP

Dotation d'une nouvelle tenue.....	54
Abonnement mensuel « JSP Mag »	55

SOCIAL

Amandine à Paris pour un séjour Paris/Photos.....	56
Soutenez les Orphelins	58
13 ^{ème} rassemblement Parents	59
Remise d'ordinateurs	59

ETAT CIVIL

Naissances.....	60
Mariages	61
Décès	62



Union Départementale
des Sapeurs Pompiers
de l'ISERE

Affiliée à la
Fédération Nationale
des Sapeurs-Pompiers
de France

Directeur de la publication

Colonel Jacques PERRIN

Animateur de la commission communication

Capitaine Pascal MARINI

Comité de rédaction

Commandant Bernard GATEAU, capitaine Guy COTTAZ, capitaine Jean-Luc GIRAUD, capitaine Michel GROSSELIN, capitaine Michel PUGNOT, capitaine Dominique REVEYRAND, lieutenant Gaëtan VALVO, lieutenant Olivier ZANCA, adjudant-chef Jean-Claude MUTTE et sergent Rémi CHATELAT.

Siège Social

U.D.S.P.38 - Le Manival - BP 97
11 avenue du Vercors - 38243 Meylan Cedex
Tél : 04 76 18 93 62 - Fax : 04 76 18 93 16
Courriel : contact@udsp38.fr

Crédits photos - Revue n° 48

UDSP 38 - SDIS 38 - FNSPF - ODP - D.REVEYRAND - F. BESANCON - H. GENTY - D.DESSE - MOHAMED LAROUÏ (TRIBUNE DE VIENNE) - S. MICHALLON - G.MOLLION - M. GROSSELIN - M. BERRICHE - J-P RUIZ - E. NGUYENS - A. DROMBROWSKI - X.HUET - VICTORIA - LAETIZIA - AMANDINE - CONGRES2014.POMPIERS.FR - LES AMIS DE BRESSIEUX - COMMUNAUTE DE COMMUNE DU PAYS ROUSSILLONNAIS - SALAISE SUR SANNE - PEAGE-DE-ROUSSILLON - E. ANDREANI - V. TAMBUZZO et X.

Amicales des sapeurs-pompiers de

Heyrieux - Quatre communes - Bourgoin-Jallieu - Morestel - Val-du-Ver - Valbonnais - Des deux rives - Grenoble - St Etienne-de-St-Geoirs - Les Deux Alpes - Septème - Theys - Les Vaulnaveys - St-Quentin-sur-Isère - Péage-de-Roussillon - Vif - Froges - Frontonas - St-Geoirs-en-Valdaine.

**Merci à chacun pour sa participation à
l'illustration de la revue.**

Conception, Réalisation et Régie Publicitaire COMMUNICATION SERVICE/PRESS

19, rue Paul Séjourné - 94000 CRETEIL
Tél. 01 43 99 96 76 - Fax. 01 43 99 96 34
E-mail : csp.contact@online.fr

COMITÉ EXÉCUTIF



Colonel J. PERRIN
Président



Capitaine J-L. GIRAUD
1er Vice-Président



Lieutenant G. VALVO
Vice-Président secteur nord



Capitaine M. PUGNOT
Vice-Président secteur sud



Capitaine P. MARINI
Secrétaire Général



Capitaine G. COTTAZ
Trésorier Général



Commandant B. GATEAU
Secrétaire Général Adjoint



Lieutenant O. ZANCA
Trésorier Général Adjoint

SON RÔLE

- ✓ Il est chargé de toutes les affaires courantes
- ✓ Il se réunit mensuellement
- ✓ Exceptionnellement pour toutes nécessités

LE PERSONNEL DE L'UDSP



Liliane SCHMITT

- ✓ Administration
 - ✓ Comptabilité
 - ✓ Dossiers d'assurance
- (temps plein)



Teresa BARANGER

- ✓ UDSP38-FORMATION
 - ✓ Fichier informatique des adhérents
 - ✓ Communication
- (temps 80 %)

Contacts

UDSP 38 - BP 97 - 38243 MEYLAN cedex

Tél.: 04 76 18 93 62 - Fax: 04 76 18 93 16

Courriel: contact@udsp38.fr

Site Internet: www.udsp38.fr

Horaires

- du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

L'ENSEMBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(par catégorie, avec mention de l'amicale de rattachement)

Sapeurs-pompiers volontaires

- Colonel Jacques PERRIN (Morestel)
- Commandant Pierre NOBILE (Bourgoin-Jallieu)
- Capitaine Pierre CAMPAYO (Les Deux-Alpes)
- Capitaine Guy COTTAZ (Dolomieu)
- Capitaine Jean-Luc GIRAUD (Bourg-d'Oisans)
- Capitaine Michel GROSSELIN (Val-du-Ver)
- Capitaine Pascal MARINI (Vizille)
- Capitaine Jean-Claude PRIMARD (Saint-André-Le-Gaz)
- Capitaine Michel PUGNOT (G. Sud)
- Capitaine Dominique REVEYRAND (Heyrieux)
- Lieutenant Vincent TAMBUZZO (Villard-Bonnot)
- Lieutenant Gaëtan VALVO (Saint-Jean-de-Moirans)
- Lieutenant Jean-Jacques VITTOZ (Oytier-Septème)
- Lieutenant Olivier ZANCA (Région Saint-Jeannaise)
- Infirmière principale Myriam CAPELLI (Mens)
- Adjudant-Chef Ludovic LOMBARD (La Tour-du-Pin)
- Adjudant-Chef Jean-Marc MIEULET (Sassenage)
- Adjudant Bruno GORDON (Les Avenières)
- Adjudant Claude LOMBARD (Bavonne)
- Adjudant Benoît ROGER (Monestier-de-Clermont)
- Adjudant Stéphane ROLLAND (Granier-Chapareillan)
- Sergent Rémi CHATELAT (Frontonas)
- Sergent Jean-Marc SARAT (Bavonne)
- Sergent Anthony VARVIER (la Tour-du-Pin)
- Caporal Aurélie MOREL (Chanas)

Sapeurs-pompiers professionnels

- Lieutenant-colonel Ronan DELMAS (D.D.S.I.S. 38)
- Commandant Bernard GATEAU (D.D.S.I.S. 38)
- Commandant Bernard MOLLIER (D.D.S.I.S. 38)
- Lieutenant Serge GLENAT (D.D.S.I.S. 38)
- Lieutenant Jean-Pierre MATHIEU (Péage-de-Roussillon)

Anciens

- Adjudant-Chef Jean-Claude MUTTE (Vizille)

Jeunes Sapeurs-Pompiers

- Adjudant-Chef Gérald PRUDHOMME (Oytier-Septème)

Conseillers techniques

- Colonel Hervé ENARD (D.D.S.I.S. 38)
- Médecin hors classe Christophe ROUX, médecin-chef (D.D.S.I.S. 38)

Personnels administratifs et techniques spécialisés

- Laurence OGIER-COLLIN (D.D.S.I.S. 38)

Conseil d'Administration

COMITÉ D'HONNEUR

- | | | |
|----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| Lieutenant-colonel Eugène BLANC | Capitaine Joseph COTTAZ | Lieutenant Henri ARGOUD |
| Lieutenant-colonel René PAILLOT | Capitaine Michel DUC | Lieutenant Armand BERNARD |
| Colonel Bertrand KAISER | Capitaine André ESCALLON | Lieutenant Marcel BLANC |
| Commandant Jean-Jacques GUERCHET | Capitaine Jean-Pierre GUARINOS | Lieutenant Pierre CROIZAT |
| Commandant Pierre LANGLAIS | Capitaine Jean GAUTHIER | Lieutenant Pierre FAVET |
| Commandant Albert MILLET | Capitaine Auguste GILLET | Lieutenant Gérard GIROUTRU |
| Commandant Robert RIOTTON † | Capitaine André GIORDANO | Lieutenant Jack NAVILLE |
| Capitaine Gabriel ALLIBE | Capitaine Jacques GIVORD | Lieutenant Pascal OGIER-COLLIN |
| Capitaine Georges AUDIBERT † | Capitaine Claude MATHIEU | Lieutenant Marcel PERRIN |
| Capitaine Louis BEYLE | Capitaine Robert MAURINAUX | Lieutenant Raymond PICOT |
| Capitaine Gilbert BONIN | Capitaine Jean-Pierre MEYRIEUX | Lieutenant Florian SOUILLET |
| Capitaine André BOYET | Capitaine Roger MONDANGE † | Major Michel BOURGUIGNON |
| Capitaine Gérard BRUNEL | Capitaine Félicien MOUCHET | Major Jean-Michel ANSELME |
| Capitaine Maurice BUISSON | Capitaine Gérard MOUNIER-VEHIER | Major André BONNET |
| Capitaine Jean CLAPISSON | Capitaine Gaston PALIN | Major Jean-Louis ROLLAND |
| Capitaine André CLEYET-MERLE | Capitaine Serge ROUSSET | Adjudant-chef Roger MANDRAN |
| Capitaine Paul COLOMB | Capitaine Claude SPÉRONE | Adjudant-chef Luc MONIN |
| Capitaine Robert COQUET | Capitaine Fernand TERRAS | |

ANIMATEURS DES COMMISSIONS ET PÔLES



Sport

Lieutenant Serge GLENAT



Anciens

Capitaine Michel DUC



Communication

Capitaine Pascal MARINI



Musique
Concours de
Manoeuvre

Lieutenant Gaëtan VALVO



Pôle Social

Adjudant-chef
Ludovic LOMBARD



Boules UDSP 38

Capitaine Jean-Claude PRIMARD et le
Lieutenant Pascal OGIER-COLLIN



Pôle Pédagogique JSP

Adjudant-chef Gérald PRUDHOMME



Juridique

Capitaine Jean-Luc GIRAUD et le Président de l'UD



Téléthon

Lieutenant Ernest NGUYEN
Coordinateur départemental

Flash info

FÉLICITATIONS

Michel SAAD confirme pour la deuxième année consécutive son titre de Champion de France V2 au Cross national qui a eu lieu le samedi 29 mars 2014 à Vaudry dans le Calvados.

Félicitations !!!



MISE EN SERVICE D'UN WEBMAIL SUR LE SITE INTERNET DE L'UDSP 38



En janvier 2013, l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère a mis en place une messagerie dédiée aux amicales, aux sections de JSP et aux administrateurs.

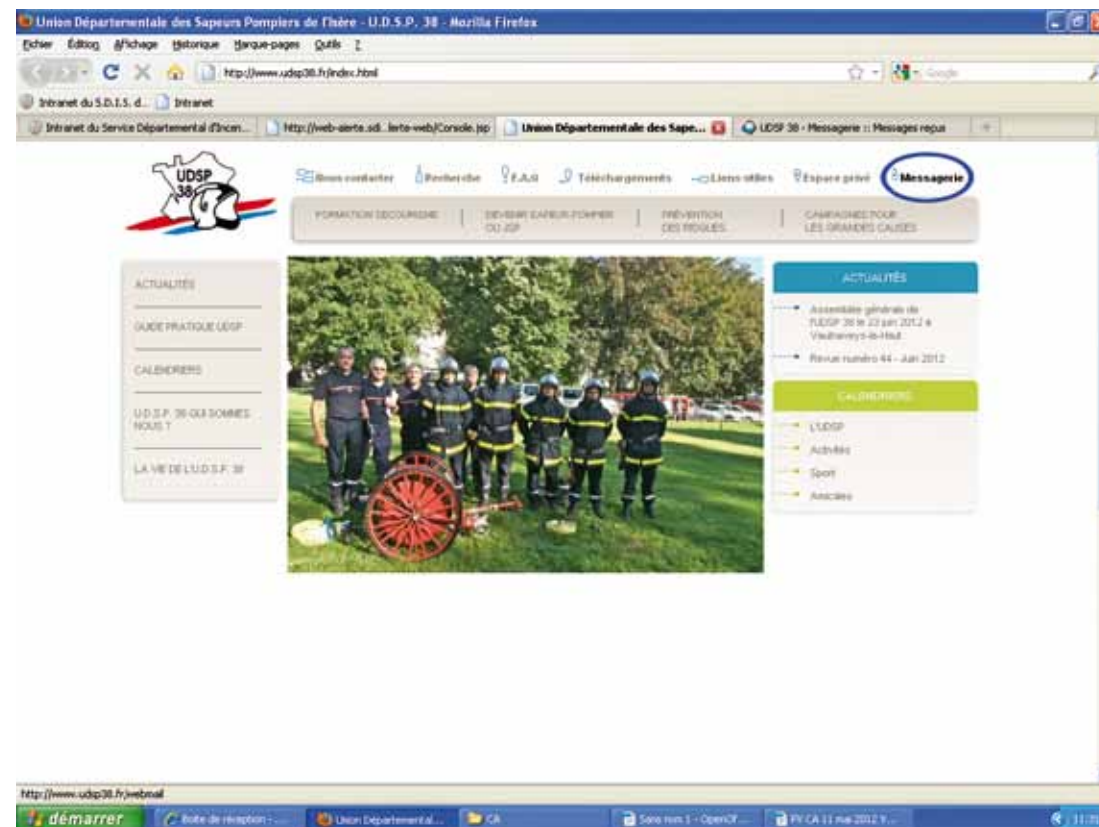
Cette messagerie permet de constituer, animer et privilégier un réseau de communication composé dans un premier temps des présidents d'amicales, des J.S.P., des membres du conseil d'administration, des membres du comité exécutif et du personnel de l'union.

Les principaux objectifs sont de multiplier les connexions journalières, de donner de l'information d'abord aux responsables associatifs, de permettre et de favoriser les échanges entre les amicales en sécurisant leurs communications et enfin de diminuer les frais postaux.

Voici un rappel de la procédure d'accès :

Pour accéder à la messagerie, connectez-vous au site www.udsp38.fr et cliquez sur l'onglet Messagerie situé en haut à droite.

Le site de l'Union est accessible depuis tous les postes informatiques du SDIS (avec l'accord du DDSIS), il faut utiliser le navigateur Firefox.



En décembre 2012, l'UDSP 38 vous a transmis par courrier en AR votre identifiant et votre mot de passe qui vous permet de vous connecter à votre messagerie.

Exemple : Vos codes d'accès :

Identifiant : amicale.lesadrets
Mot de passe : XXXX
Adresse mail : amicale.lesadrets@udsp38.fr
(utilisateur)

Ces codes vous sont affectés personnellement et ne sont pas modifiables. Ne les perdez pas. Vous pouvez vous rapprocher du secrétariat si toutefois vous ne les avez plus.

Une fois connecté, à vous de découvrir les fonctionnalités de la messagerie. Dans le carnet d'adresses, vous trouverez toutes les adresses mail des amicales et des sections de JSP de l'Isère.

Vous pourrez créer des groupes et rajouter les adresses nécessaires à votre fonctionnement et à votre communication.

Le comité de rédaction

Vie de l'UDSP 38

SAPEURS-POMPIERS NON ADHÉRENTS À L'U.D.S.P. 38 ET LEUR DROIT À L'INFORMATION

Au cours du deuxième semestre 2013, l'Union départementale a adressé à chaque président d'amicale et à chaque chef de caserne une lettre concernant les sapeurs-pompiers non adhérents à l'U.D.S.P. 38 et leur droit à l'information ainsi qu'un questionnaire.



Meylan, le 31.10.2013

Mesdames et Messieurs les présidents des amicales
Mesdames et Messieurs les chefs des casernes

Objet : Sapeurs-pompiers non adhérents à l'U.D.S.P. 38 et leur droit à l'information
Pièce jointe : Questionnaire

Chers Collègues,

Comme nous l'avons évoqué lors de l'assemblée générale de La Tour-du-Pin le 15 juin 2013, je vous adresse ci-après la liste des sapeurs-pompiers de votre amicale et de votre caserne pour lesquels aucune adhésion n'a été prise auprès de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère au 01/01/2013.

Alors que cette année se termine, je tiens tout particulièrement à attirer votre attention de dirigeants associatifs et de responsables, forts de récents retours d'expériences douloureux dans le département, sur le nécessaire examen des situations individuelles avec un œil bienveillant.

Vous n'ignorez pas que notre association permet, entre autres grâce aux subventions du conseil d'administration du SDIS 38, de proposer à nos adhérents une des meilleures couvertures sociales complémentaires en cas d'accident en service commandé (activités du service) et hors service commandé (activités associatives). Depuis 2012, nous avons notamment inclus dans l'adhésion de chaque sapeur-pompier actif la garantie d'un capital « décès toutes causes de 5 000 € ».

En outre, le fait de ne pas être membre du réseau associatif (amicales, unions départementales et régionales, fédération nationale et œuvre des pupilles) ne permet pas de bénéficier complètement de ces soutiens et des aides sociales correspondantes. En cas de difficultés, de maladies, d'accidents ou de décès, malheureusement ces sapeurs-pompiers et leurs familles ne bénéficieront pas de notre solidarité.

Afin de remédier à ces situations individuelles, je ne peux que vous conseiller de réexaminer leurs positions et celle de votre amicale à ce sujet, en parfait accord avec

Vie de l'UDSP 38

vos statuts et votre règlement intérieur. Dans tous les cas, vous devez à vos adhérents une information sur les avantages et inconvénients d'une adhésion à l'U.D.S.P. 38.

Pour parfaire notre démarche, je vous demande de nous retourner le questionnaire ci-joint qui a pour objectifs de recenser et clarifier les situations individuelles.

Restant à votre écoute si nécessaire,

Veillez croire, Chers Collègues, en mes salutations les meilleures.

Le Président,
Colonel Jacques PERRIN



QUESTIONNAIRE A FAIRE REMPLIR PAR CHAQUE PERSONNE NON ADHERENTE

A retourner à contact@udsp38.fr

Amicale des sapeurs-pompiers de.....

Caserne de

Nom et prénom (du non adhérent)

Situation au 01/01/2013 :

Suspension d'engagement (*précisez durée*)

Période probatoire

Non adhérent à l'amicale : volontairement Décision CA

Non adhérent à l'UDSP 38: volontairement Décision CA

Information faite à l'individu des conséquences de sa non adhésion à l'amicale et/ou à l'U.D.S.P. 38.

Information faite sur la possibilité de souscrire une adhésion individuelle à l'U.D.S.P. 38.

Cachet de l'amicale

Date et signature du non adhérent

LE MANIVAL - B.P. 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 MEYLAN CEDEX - Tél. : 04 76 18 93 62 - Fax : 04 76 18 93 16
E-mail : contact@udsp38.fr - Site internet : www.udsp38.fr



CONSEIL D'ADMINISTRATION À HEYRIEUX LE SAMEDI 15 FEVRIER 2014

Traditionnellement la première séance de travail du conseil d'administration de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère se déroule un samedi matin et en tenue de sortie. C'est également l'occasion pour notre association de souligner des engagements et des partenariats méritants.

C'est à la salle de l'école de musique d'Heyrieux que le premier conseil d'administration de l'U.D.S.P.38 s'est réuni ce samedi 15 février 2014 à 09 h 00, sous la présidence du colonel Jacques PERRIN. On notait la présence du colonel ENARD, directeur départemental du SDIS de l'Isère et du maire de la commune.

Après avoir validé à l'unanimité l'ensemble des rapports, les administrateurs et les membres du comité d'honneur participaient à une cérémonie d'hommage aux engagements associatifs de certains d'entre nous, réhaussée par une excellente prestation de la musique départementale.



Les anciens secrétaires généraux de l'U.D.S.P.38 avec le président

Une touche d'émotion envahissait ensuite la salle, lorsque le président rendait hommage au commandant (er) Jean-Jacques GUERCHET en lui remettant la médaille de commandeur de la reconnaissance de l'U.D.S.P.38. Ce fût l'occasion de remercier un inépuisable militant associatif, ancien secrétaire général de notre Union, et président de la section Isère de la Fédération de Française de l'encouragement du dévouement et du bénévolat, avec laquelle nous avons un partenariat depuis plusieurs années.

Accueillis par le lieutenant Dominique REVEYRAND, administrateur et chef de caserne, accompagné du président de l'amicale d'Heyrieux, nous avons terminé cette matinée autour du verre de l'amitié que les sapeurs-pompiers locaux avaient préparé. Encore merci pour cet accueil et l'organisation de cette journée.



Capitaine Pascal MARINI

ELECTIONS DES ADMINISTRATEURS CALENDRIER



24 MARS 2014

Expédition du courrier aux présidents des amicales pour appel à candidature.

14 AVRIL 2014

Date limite de retour des candidatures (lettre avec profession de foi) en recommandé avec accusé de réception (le cachet de la poste faisant foi).

05 MAI 2014

Expédition en recommandé avec accusé de réception aux présidents des amicales du matériel de vote par correspondance.

26 MAI 2014

Date limite de retour des bulletins de vote (le cachet de la poste faisant foi).

02 JUIN 2014

Dépouillement des bulletins de vote en présence de scrutateurs désignés par le président et des candidats.

Vie des centres et amicales... Vie des centres et amicales

DÉPART EN RETRAITE DU MAJOR MICHEL BAUDE



Il est entré chez les sapeurs-pompiers le 1er novembre 1981. Il a suivi tout son cursus et sa carrière au sein de la caserne de Morestel.

En 1984, il est devenu caporal, en 1987 caporal-chef, en 1992 sergent, en 1995 sergent-chef, en 2004, adjudant, en 2007 adjudant-chef et a été promu major honoraire lors de la Sainte-Barbe 2012.

Tout au long de sa carrière, il a su s'impliquer tant sur le plan opérationnel que sur le plan associatif. C'est ainsi qu'il a terminé en étant chef d'agrès deux équipes. Il était aussi conducteur d'engins spéciaux, moniteur de secourisme, chef de garde, responsable du service prévention. Il a participé au bureau de l'amicale pendant de très longues années et en est encore membre.

Mais il a été aussi reconnu en étant décoré de la médaille d'argent de sapeur-pompier, pour 20 ans de service en 2001, celle de vermeil, pour 25 ans en 2006 et celle d'or pour 30 ans en 2011. L'Union Départementale des

Sapeurs-Pompiers de l'Isère l'a honoré

en le décorant de la médaille de « la Croix de Chevalier ».

Il a su donner cette envie de se mettre au service de la population à ses trois garçons Matthieu, qui a déménagé dans le Sud et qui va reprendre du service, Emeryc, qui a été obligé d'arrêter malgré lui et Julian qui est toujours en activité à la caserne de Morestel.

Les sapeurs-pompiers de Morestel pouvaient compter sur Michel, sur son sérieux et son implication mais aussi sur son sens du partage et sa générosité.

Il laisse un grand vide mais il est normal qu'après toutes ces années données au service des autres, il pense à savourer de bons moments avec sa femme, ses enfants et bien sûr, ses petits-enfants.....

**l'amicale de Morestel,
avec la collaboration du comité de rédaction.**

Vie des centres et amicales

REGROUPEMENT DES CASERNES ET DES AMICALES DE BIVIERS, MONTBONNOT-SAINT-MARTIN, SAINT-NAZAIRE-LES-EYMES ET SAINT-ISMIER



Les sapeurs-pompiers volontaires des communes de Biviers, Montbonnot-Saint-Martin, Saint-Nazaire-les-Eymes et Saint-Ismier ont pris possession de leurs nouveaux casernements le 6 juin 2013.

Construite sur la commune de Saint-Ismier, la nouvelle caserne offre aux 52 sapeurs-pompiers volontaires un bâtiment fonctionnel dans lequel tous les services ont trouvé leur place.

Le commandement est assuré par le capitaine Bernard SARRET avec son adjoint l'adjudant-chef Didier BOUCHET.

Le capitaine Michel PUGNOT, ancien chef de caserne de Saint-Ismier est chargé de mission volontariat près du Groupement Sud, et l'adjudant-chef Philippe REY-PIROLLE, ancien chef de caserne de Saint-Nazaire-les-Eymes a, quant à lui, souhaité mettre un terme à ses fonctions.

Le comité de rédaction



Vie des centres et amicales... Vie des centres et amicales

DÉPART EN RETRAITE LIEUTENANT ROSANE TOFFOLI

Le 4 octobre 2013, une centaine de personnes s'était réunie à la caserne de Vif à l'occasion du départ à la retraite du lieutenant Rosane TOFFOLI.

Entrée au service d'incendie et de secours de l'Isère à la caserne de Vif en 1986, elle fut en 2000 la première femme nommée chef de centre dans le département et la région Rhône-Alpes.

Rosane a également assumé pendant 4 ans le rôle d'animatrice du pôle social / œuvre des pupilles au sein de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

C'est avec une grande émotion que le lieutenant TOFFOLI a reçu les galons de Capitaine Honoraire des mains du Colonel Marc PHELEBON chef du Groupement SUD et la médaille de reconnaissance de l'UDSP 38 au grade de Chevalier par le capitaine Michel PUGNOT.

Monsieur Jean MOUREY, maire de la commune de Vif, lui remettait la médaille de la ville en reconnaissance des services rendus à la commune et de ses habitants.



Vie des centres et amicales

UNE SAINTE BARBE PAS COMME LES AUTRES À BOURGOIN-JALLIEU

En effet c'est le samedi 7 décembre 2013 à l'occasion de la fête de la sainte Barbe que la caserne de Bourgoin-Jallieu change de nom.

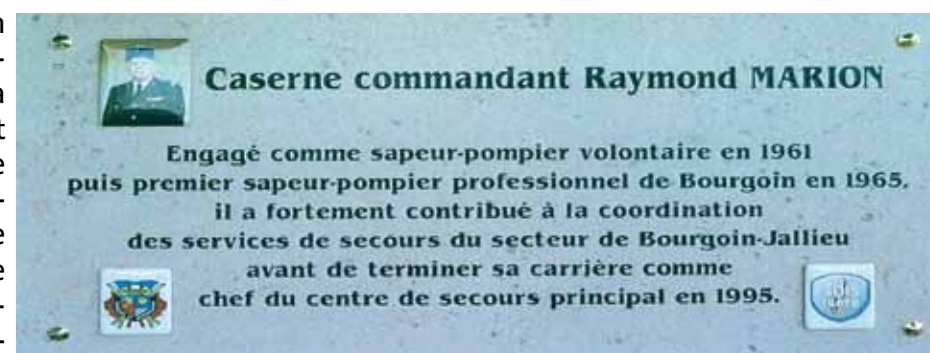
Désormais elle se nommera « Caserne Commandant Raymond MARION » en hommage à cet homme qui a marqué Bourgoin-Jallieu.

Engagé comme sapeur-pompier volontaire en 1961 il fut le premier sapeur-pompier professionnel de Bourgoin en 1965. Il a mené une carrière exemplaire et a su conduire le service communal d'incendie et de secours, à l'image du développement de la ville et de son agglomération, jusqu'à devenir un grand service intercommunal.

Dévoués au bénéfice d'une population en perpétuelle croissance et d'un développement économique considérable, les sapeurs-pompiers de Bourgoin d'abord, puis de Bourgoin-Jallieu et enfin du Nord-Isère ont, sous les ordres de cet homme exemplaire, su s'adapter à des évolutions professionnelle et structurelle importantes.

Il nous a quitté en septembre 2012, après avoir commandé le centre de secours principal de 1989 à 1995. Une période pendant laquelle il a contribué à la mise en place du nouveau fonctionnement du centre et aux choix stratégique et pertinent de son implantation.

Une plaque à son effigie et en son honneur a été dévoilée à l'entrée du bâtiment en présence d'une nombreuse assemblée, de son épouse Andrée MARION, de ses fils Pascal et Laurent et de ses petits-enfants.



On pouvait noter la présence du colonel Hervé ENARD, directeur départemental du SDIS38, du capitaine Grégory NEYRET, actuel chef du centre de secours et du colonel Jacques PERRIN, président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère, ainsi que le colonel (HR) Jean-Claude BOURGEOIS ancien directeur départemental.

Participaient également à cette cérémonie Pierre OUDOT, ancien maire, d'anciens responsables du SDIS 38 et d'anciens sapeurs-pompiers de la caserne. C'est d'ailleurs l'un deux, encore en activité, le lieutenant Jean MARTRE, président de l'amicale de Bourgoin-Jallieu, qui très ému par le succès de cette cérémonie, a tenu à rendre un hommage appuyé, en présence de collègues et d'amis, pour saluer la mémoire du commandant Raymond MARION.

**Rémi CHATELAT,
en collaboration avec le comité de rédaction**



REGROUPEMENT DES CASERNES ET DES AMICALES DE GONCELIN, LA TERRASSE ET LE TOUVET



C'est sous l'aspect du retour d'expérience que nous vous proposons d'aborder ce regroupement de casernes et d'amicales, effectué sous le signe de la solidarité.

A l'origine, chaque entité connaît des difficultés pour répondre en tout temps aux exigences opérationnelles. Rapidement le regroupement des forces s'impose comme une évidence salutaire. Reliées entre elles par l'Isère, ces trois casernes distantes de quelques kilomètres sont situées de part et d'autre d'une rivière qui a façonné le Grésivaudan.

• Un projet venu du terrain...

Depuis de nombreuses années, une collaboration forte s'était développée entre les trois structures. Cette entente prenait corps en particulier au travers de la mutualisation de la formation continue, d'échanges de personnels, de prêts de véhicules.

Après avoir constaté que chaque caserne éprouvait certaines difficultés de recrutement et de disponibilités, les lieutenants Allan PINELLE, Hervé OLLINET et Jean-Marc CARRE, respectivement chefs des casernes de Goncelin, Le Touvet et La Terrasse, envisagent de ne faire plus qu'un pour continuer d'assurer au mieux la sécurité de leurs concitoyens. Dans ces temps, les interventions courantes nécessitent déjà l'engagement de deux voire des trois casernes.

Le pas est franchi en novembre 2008. Les trois chefs de caserne appuyés par le chef de groupement territorial organisent une rencontre avec le directeur départemental. Ils proposent le regroupement, assorti de la construction d'un nouveau bâtiment dimensionné à la taille des effectifs fusionnés.

L'accueil de la part de la direction est très favorable. Elle voit dans cette volonté des hommes de passer au-dessus des esprits de clocher et des contraintes géographiques, la réponse qui permettrait de consolider le dispositif opérationnel dans cette vallée marquée par les déplacements pendulaires vers l'agglomération grenobloise.

C'est la commune de Le Touvet qui propose un terrain susceptible d'accueillir la nouvelle construction. Il se situe à proximité de l'ancienne caserne et à distance égale depuis Goncelin et La Terrasse. La construction débute au printemps 2012.



Si l'éclosion de ce projet s'est faite assez naturellement, la réalisation n'aura pas été un long fleuve tranquille. Plusieurs péripéties viendront perturber le chantier. Et c'est avec plus de six mois de retard que le déménagement pourra se faire dans la nouvelle caserne, le 12 décembre 2013.

• Une caserne HQE...

La construction, dessinée par le cabinet Félix et Pollier Architecte, a été conçue pour répondre aux critères des normes les plus récentes en matière de maîtrise des consommations. Elle est, entre autre, équipée d'une sur-isolation, d'une VMC double-flux, d'un dispositif de récupération des eaux de pluie...

Le bâtiment est un ensemble de plein pied. Une aile comprenant la zone administrative, les salles de réunion-formation, le bureau de l'amicale, une salle de sport de 20 m², le réfectoire, et les vestiaires. Les surfaces sont spacieuses et permettent d'accueillir le nouvel effectif composé de 72 sapeurs-pompiers volontaires dont 13 personnels féminins.

L'autre partie, la remise positionnée perpendiculairement au bâtiment principal, accueille huit engins: 2 VSAV, 1 FPTS, 1 CCR, 1 CCGC, 1 VTU, 1 VLHR, 1VL. Ils sont stationnés dans sept travées dont une réservée au stationnement et au nettoyage des VSAV.

La cour se voit dotée d'une tour d'exercice de trois étages, équipée d'une colonne sèche. Cet équipement confirme la vocation de la structure à accueillir des formations départementales.

Le commandement est assuré par le capitaine Allan PINELLE, chef de caserne. Petite particularité liée au regroupement, il y a deux adjoints qui sont les lieutenants Hervé OLLINET en charge de la division opérationnelle et Jean-Marc CARRE en charge de la division fonctionnelle. Le SSSM est représenté par une infirmière sapeur-pompier.

L'organisation opérationnelle a été pensée en prenant en compte différents critères, comme le lieu de résidence, les compétences et la disponibilité pour constituer les 6 équipes d'astreintes. L'exercice a nécessité plusieurs fois de revoir la copie pour que chaque situation soit anticipée et trouve la meilleure réponse.

Pour l'ensemble des communes défendues en premier appel et selon le P.L.D, le nombre estimé d'interventions se situerait à 1 000 par an environ.

Regroupés et donc mieux armés, c'est à la fois un sacré défi de vivre cette aventure humaine qui débute, et l'assurance de partager des moments d'intenses émotion.

• Aux petits soins pour la nouvelle amicale...

Le principe de regroupement opérationnel acté, l'avenir des trois amicales et la création de la nouvelle association ont été placés au centre des priorités. La réussite du volet associatif du projet a été considérée comme une condition indispensable à son succès.

Bien qu'issues de trois histoires différentes et ancrées dans trois villages voisins, les amicales avaient pourtant déjà l'habitude d'échanger et de partager des événements (journées familles communes). Les bureaux des trois entités ont ainsi examiné ensemble les différentes possibilités de fonctionnement. C'est finalement le principe de « cotisation » par pompier actif qui a été retenu pour constituer la dot de ce « ménage à trois ».



Vie des centres et amicales...

Avant même la livraison du bâtiment et le regroupement officiel des casernes, une assemblée générale constitutive a été convoquée pour créer la nouvelle et unique amicale. Son nom : « l'amicale des deux rives ».

La première action a été de créer le nouveau calendrier pour le distribuer aux populations. Quand on sait quel vecteur de communication la distribution des calendriers représente, il était important de réussir ce démarrage. Les projets pour l'année ne manquent pas. La volonté du nouveau bureau a été de conserver les manifestations organisées par les anciennes amicales avant d'en créer d'autres.

Avant le regroupement, les amicales de Goncelin et de La Terrasse, en lien étroit avec les communes, ont souhaité marquer leurs départs. Cela a été l'occasion de convier la population à une célébration, une journée porte ouverte, un défilé ou un bal pour expliquer leur choix et affirmer la poursuite de leur engagement.

Concernant les anciens sapeurs-pompiers, bien évidemment ils ont aussi rejoint la nouvelle amicale. Dans un premier temps, leurs activités vont être celles proposées par l'amicale. Dans l'avenir, il est envisagé qu'ils développent leurs propres manifestations.

Le programme des festivités 2014 :

- Loto à Goncelin
- Soirée dansante à La Terrasse
- Stand au marché de Noël de Goncelin
- Vide grenier au Touvet
- Diots polenta au Touvet
- Cérémonie de départs en retraite

Ces activités permettent de garder un lien fort avec les populations des communes alentours notamment celles qui ont vu disparaître leurs casernes.

De lien, il a été également question lors de la prise de possession des locaux. La nouvelle amicale a rendu possible l'équipement mobilier de la cuisine qui est venu compléter l'électroménager fourni par le service. Cet équipement flambant neuf permet aux équipes de garde de partager des moments de convivialité dans des conditions exceptionnelles.

Lors des recrutements, l'encadrement de la caserne attache une importance particulière à sensibiliser les candidats sur l'importance de leur futur investissement en tant qu'amicaliste. Selon le capitaine PINELLE « L'existence d'une amicale forte et active au sein de la structure permet de créer les conditions d'une relation gagnant-gagnant avec l'organisation de la caserne. C'est un gage de solidarité et de cohésion qui s'établit tout en préservant les équilibres ».



Adjudant-chef Jean-Claude MUTTE, en collaboration avec le capitaine Allan PINELLE

Vie des centres et amicales...

LE LIEUTENANT ANDRÉ BLANC HONORÉ À VALBONNAIS

C'est le vendredi 31 janvier 2014 que la caserne et l'amicale de Valbonnais avaient convié tout ce que le secteur compte d'amis pour honorer leur chef de caserne à l'occasion de son départ en retraite.



Réunis sur le parking de la caserne, malgré un froid de saison, le centre de Secours de La Matheysine et l'amicale de Valbonnais avaient préparé une belle cérémonie de passation de commandement. Quoi de plus normal pour cet homme qui s'est dévoué durant tant d'années à faire évoluer la caserne de son village.

Sa carrière a débuté en (1988), dans les anciens locaux de ce que l'on ne pouvait pas appeler une caserne mais plutôt un local. Très rapidement ses qualités humaines et sa disponibilité en font un des éléments incontournable de l'effectif.

Nous sommes encore sous l'ère communale et la départementalisation qui se dessine ne va pas contrarier ce centre, bien au contraire. Dès les premiers contacts avec la nouvelle administration départementale, les contours du projet d'un nouveau bâtiment vont peu à peu prendre forme.

La commune de Valbonnais, située aux portes du parc national des Ecrins, dispose de nombreux services publics sur son territoire malgré sa petite taille. Le maire et le conseil municipal d'alors veulent absolument conserver leurs sapeurs-pompiers volontaires, conscients que leur éloignement par rapport à La Mure peut un jour devenir dramatique en cas de sinistre. Un terrain est alors proposé au SDIS pour accueillir la construction. C'est en 2012 que l'inauguration de la nouvelle caserne se fera, et le changement des conditions d'accueil et d'évolution du personnel sont unanimement appréciés.

Deux ans après le déménagement, le lieutenant André BLANC, la conscience tranquille de celui qui a accompli et atteint ses objectifs, a fait valoir ses droits à une retraite amplement méritée. Au cours de cette cérémonie, il a transmis le drapeau à l'adjudant-chef Jérôme CALVAT, qui en a profité pour remercier son prédécesseur pour ses nombreuses années consacrées au service.

C'est le colonel Hervé ENARD, directeur départemental et qui tenait à être présent, qui a prononcé la célèbre phrase demandant aux sapeurs-pompiers de Valbonnais de reconnaître leur nouveau chef. Ensuite les élus locaux ont prononcé les allocutions d'usage, remerciant et félicitant chaleureusement le nouveau retraité et sa famille.

Capitaine Pascal MARINI





HISTORIQUE DE LA COMPAGNIE DE SAPEURS POMPIERS DE PÉAGE-DE-ROUSSILLON

C'est en 1854, sous le mandat municipal de Mr DOREY, que fut créée la compagnie des sapeurs-pompiers de Péage-de-Roussillon dont le premier Lieutenant, Mr PICHON, prêta serment à l'Empereur le 23 mars 1856.

La compagnie connaît des vicissitudes nombreuses. En 1901, elle se reconstitue sous l'impulsion de Mr PRUNIER et LEVET. En 1903, c'est un ancien de la coloniale, Mr AYMADOU qui remet tout le corps en ordre ; un bon souvenir reste de cet homme discipliné pour qui « le règlement était le règlement ». Il démissionne en 1906. Dès lors s'ouvre l'ère des lieutenants avec en 1907 Mr Marcellin TORGUE, maçon de son métier.

En 1911, monsieur TORGUE quitte la compagnie, monsieur Etienne PARET lui succède. En 1927, monsieur Clément ROUBY prend dignement le relais. Il a l'expérience et compte 30 ans d'activité en 1935 lors de sa retraite qui ouvrait le commandement pendant deux années à monsieur Joseph COSTILLE, créateur de la clique de 10 clairons chargée de donner l'alerte en cas de sinistre jusqu'à l'installation de la première sirène en 1928.

En 1937, le lieutenant Louis THEVENAS organise un corps moderne. Il crée l'amicale. Sa disparition en 1946 laisse un grand vide au sein de la compagnie. Monsieur André FLACHER marque sa prise de commandement par l'organisation d'une grande manifestation votive dont le bénéfice permet l'acquisition d'un Dodge 6/6.

Le lieutenant puis capitaine Joseph REVOUY donne au centre de secours ses dimensions modernes, son extension nécessaire en locaux, matériel et interventions et la formation des hommes. Ses mérites lui valurent le grade de commandant honoraire lors de son départ à la retraite en 1975.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS ROUSSILLONNAIS



Le lieutenant Jean MEDALIN, nommé capitaine le 14 juillet 1982, va donner un nouvel essor au centre de secours n° 14 : locaux portés à 11 travées, formation des personnels pour faire face aux risques nouveaux (routiers, chimiques, radioactifs, fluviaux).

En 1984, soit 130 ans après sa création, le centre de secours du Péage fusionne avec les casernes de Roussillon et Saint-Maurice-l'Exil pour former le Centre Intercommunal (CISPAR). Le capitaine Jean MEDALIN en est le premier chef de corps. En 1986, il prend sa retraite. Le lieutenant Roger MONDANGE assure la fonction de chef de corps. Par la suite, le lieutenant Jean-Louis DUMAS prend le relais.

Un premier sapeur-pompier professionnel est affecté à la caserne du Péage en avril 1991, puis deux autres en fin d'année 1991. Les interventions devenant un peu plus nombreuses et les sapeurs-pompiers volontaires moins disponibles la journée, un autre professionnel fut embauché.

En 1992, avec la création du district, il est décidé de regrouper les sapeurs-pompiers sur un même site. En 1996, les 3 centres rejoignent une seule caserne à Péage-de-Roussillon. Le commandement est alors assuré par le capitaine Jean-Louis DUMAS.

En 2001, faisant valoir ses droits à la retraite, il est remplacé par le lieutenant Thierry CHENAL. Suite à son départ sur l'Etat-Major en 2008, c'est le lieutenant Jean-Pierre MATHIEU qui prend le commandement du centre qu'il assure encore aujourd'hui.

La caserne de Péage-de-Roussillon est composée de :
18 sapeurs-pompiers professionnels ; 93 sapeurs-pompiers volontaires ; 10 SSSM ; 1 PATS



Congrès

97^{ÈME} CONGRÈS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE



PROGRAMME

- 07 h 15 Accueil des participants Stade Joliot Curie - Salaise-sur-Sanne
- 08 h 00 Concours de manœuvre adultes Stade Joliot Curie - Salaise-sur-Sanne
- 08 h 00 Épreuves sportives SP et JSP Stade Joliot Curie - Salaise-sur-Sanne
- 08 h 30 Forum des anciens Salle «Le Sémaphore» - Roussillon
- 10 h 00 Forum des présidents d'amicale Salle «Le Sémaphore» - Roussillon
- 12 h 00 Repas Gymnase Joliot Curie - Salaise-sur-Sanne
- 13 h 45 Accueil des congressistes Salle «Le Sémaphore» - Roussillon
- 14 h 00 Suite des épreuves JSP Stade Joliot Curie - Salaise-sur-Sanne
- 14 h 00 Assemblée Générale de l'U.D.S.P. 38 Salle «Le Sémaphore» - Roussillon
- 15 h 00 Accueil des autorités Salle «Le Sémaphore» - Roussillon
- 16 h 00 Passation de drapeau de l'U.D.S.P. 38
- 16 h 00 Cérémonie de la Journée Monument aux Morts - Mairie Roussillon Nationale des Sapeurs-Pompiers
- 17 h 00 Défilé motorisé Plan ci-joint
- 17 h 30 Palmarès des épreuves sportives Stade Joliot Curie - Salaise-sur-Sanne SP et JSP et concours de manœuvre
- 18 h 15 Verre de l'amitié

Congrès

LE CENTRE DE SECOURS N°14 DU PÉAGE DE ROUSSILLON

C'était hier, peut-être même avant-hier. La caserne jouxtait la place du marché. Elle m'était devenue familière. On entrait directement au foyer. Sur le bar en formica rouge et jaune le distributeur de cacahouètes faisait l'objet de toutes les attentions. Quelques pièces de monnaies étalées sur le comptoir, et le cliquetis de la petite poignée que l'on tourne déversait dans les sous-tasses à café les précieuses graines salées.

Orangina, Pastis 51, vins cuits ou autres sirops à l'eau, étanchaient alors la soif des visiteurs. Parfois la sonnerie stridente du téléphone où arrivaient directement les demandes de secours imposait le silence aux habitués. Je me souviens de la personne qui notait consciencieusement dans un petit carnet l'adresse de l'intervention et déclenchait l'alerte. En fonction du nombre de coups de sirène, selon leurs affectations, les sapeurs étaient invités à rejoindre au plus vite le centre de secours. Si celui qui recevait l'appel jugeait que l'intervention semblait particulièrement grave ou que le départ n'était pas assez rapide, un autre coup beaucoup plus long que les autres semait l'effroi bien au-delà de l'agglomération. On ouvrait alors le meuble radio et dans le crachotement des ondes on entendait d'autres stations passer des messages. Notre indicatif radio était me semble-t-il Torelli, Vienne Tzigane et Grenoble Ténor... Souvent j'attendais le retour des véhicules, écoutais le récit de l'intervention.

Tout juste majeur, on m'invita à signer un engagement. Un casque métallique, un calot, un pantalon de drap un peu juste, une veste d'intervention convenable, un ceinturon presque neuf et des bottes en cuir fraîchement ressemelées, j'étais habillé !

«Pour l'autre pantalon, m'avait on dit, tu achèteras une salopette bleue, ta mère y coudra un passepoil rouge et ça fera l'affaire en rajoutant que pour la formation, c'est le samedi matin et sur le tas... » Parfois, le dimanche après-midi, dans le silence de la caserne à peine troublé par l'équipe de garde qui vaquait à ses occupations, je me rendais dans la remise pour observer les véhicules.

Des phares encastrés dans un pare-chocs massif, une double cabine avancée, aux formes arrondies, des larges fenêtres ; sa robe rouge, un bandeau gris dans lequel était ciselé « BERLIET » en lettres noires, un gros gyrophare bleu, tout cela donnait à « mon camion » une certaine élégance.

Marche pied en tôle blanche striée, le bruit clair de la poignée de porte que l'on ouvre, était une invitation à s'asseoir sur la banquette arrière. Le claquement franc de la porte qui se refermait conférait à l'habitacle un sentiment de sécurité. Je fermais les yeux, prenais une longue inspiration, décryptais les odeurs qui flottaient dans le fourgon : ça sentait la fumée, l'odeur des cordages en chanvre, du musc laissé par l'huile de pieds de bœufs avec laquelle les hommes nourrissaient abondamment bottes et « cuirs » pour les assouplir et les imperméabiliser. À la place du conducteur, je saisisais le volant, immense, débrayais, passais les vitesses à l'arrêt, me remettait au point mort, caressais le démarreur. Occupant tout l'espace entre le conducteur et le chef d'agrès le moteur se cachait dans un coffre habillé d'une toile matelassée, et quand il tournait, on le sentait prêt à donner toute sa puissance...

Au retour du service militaire le chef de corps m'invita à passer le concours PRO. C'est à Grenoble que je passais la plus grande partie de ma carrière avant de revenir au « Pays » et d'y prendre ma retraite.

Venez nous rejoindre au congrès de Roussillon le 14 juin 2014.

Michel REILLE,
Roussillon

121^{ÈME} CONGRÈS NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE - EN AVIGNON DU 1^{ER} AU 04 OCTOBRE 2014

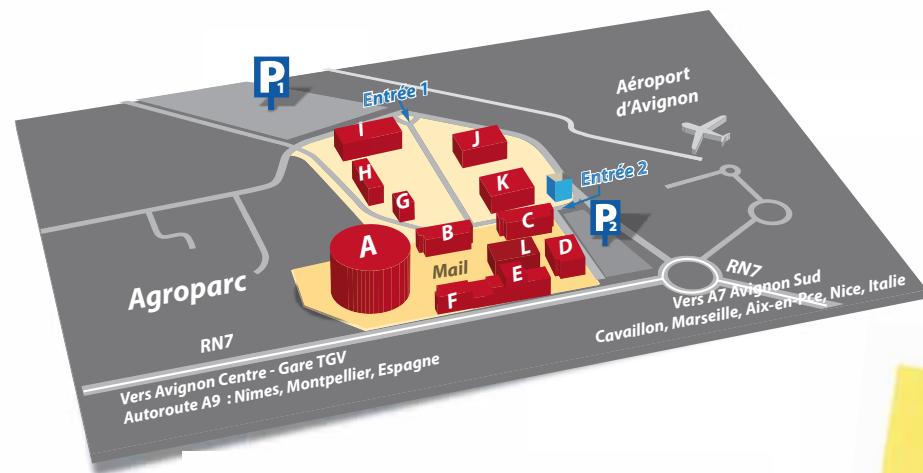
Organisé chaque année par un département différent, et bien pour la deuxième fois, le Vaucluse et plus particulièrement Avignon – « La cité des Papes » accueillera le 121^{ème} congrès.

Capitale de la Chrétienté au Moyen-âge, Avignon a gardé de son histoire, un patrimoine d'exception dont une grande partie est inscrite au Patrimoine Mondial de l'Unesco : le Palais des Papes et le Pont d'Avignon.

Les congressistes se retrouveront au parc des expositions d'Avignon situé au carrefour de l'axe rhodanien et de l'arc méditerranéen, et des moyens de communication, accessible, pratique et qui offre de nombreux halls. Un programme chargé avec des carrefours et des animations vous attend.



Plan de masse



Pour plus d'informations connectez-vous sur le site :
www.congres2014.pompiers.fr

RHÔNE ET DURANCE...



Naissance d'une mascotte

C'est à l'annonce du choix, retenu par les instances fédérales, de la candidature Vauclusienne à l'organisation du 121^{ème} Congrès National des Sapeurs-Pompiers de France que débute l'histoire de notre mascotte.

Après quelques semaines propres à la réflexion, notre choix est arrêté. Notre mascotte sera plurielle et sera représentée par un homme et une femme, symbole de la mixité dans les corps de sapeurs-pompiers.

Rhône et Durance, un couple de poteaux d'incendie, évoquant les deux cours d'eau majeurs qui fixent en partie le territoire du Vaucluse et se rejoignent en Avignon, accompagneront ce grand rendez-vous des sapeurs-pompiers de l'automne 2014.



La cellule communication du COCAV a travaillé en collaboration avec une infographiste (Lubeo Design Graphique) qui a bénévolement mis ses talents créatifs au service du projet pour la création d'une charte composée d'un logo et d'une frise.



Outre l'identité sapeur-pompier liée à l'événement, les différents éléments ont pour vocation de mettre en valeur les atouts du Vaucluse, à savoir le soleil, le patrimoine culturel (Mont Ventoux, Pont d'Avignon) et les richesses naturelles (olivier, lavande).

Les couleurs symbolisent dans le même esprit la chaleur du sud et se démarquent volontairement des codes couleurs traditionnels pompiers, néanmoins repris par les mascottes).

Le comité de rédaction, d'après les éléments recueillis sur le site internet du congrès.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE



MERCREDI
14 MAI 2014
Concours de pétanque
à Frontonas



MERCREDI
17 SEPTEMBRE 2014
Journée de détente
à Froges



VENDREDI
17 OCTOBRE 2014
Journée des anciens
chefs de corps à
St-Geoirs-en-Valdaine

À PROPOS DE LA MÉDAILLE DE RECONNAISSANCE DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE



Cette médaille, créée à l'initiative de la commission fédérale, est un insigne de reconnaissance pour les anciens sapeurs-pompiers ayant totalisé au moins 15 ans d'ancienneté, atteint l'âge de 55 ans et qui sont adhérents à l'Union départementale.

C'est le président de l'amicale de la caserne d'appartenance de l'ancien sapeur-pompier qui en fait la demande au siège de l'Union grâce au formulaire disponible sur www.udsp38.fr.

Cette médaille peut être portée sur une tenue civile à l'occasion de réunions et manifestations officielles ou associatives.

Adjudant-chef Jean-Claude MUTTE

DE LA PRÉHISTOIRE AU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE DES DAUPHINS DE LA "3^{ÈME} RACE" DE LA MAISON DE LA TOUR-DU-PIN AU "TRANSPORT" À LA FRANCE



1282, Mort de Jean 1^{er}, sans héritier. Le Dauphiné revient à sa sœur Anne, Dauphine de Viennois, mariée avec Humbert, baron de La Tour-du-Pin. Baronnie qui comprenait notamment les mandements de Crémieu et de Morestel, soit environ de nos jours, les cantons de Crémieu, et une partie de celui de Morestel, de Bourgoin-Jallieu et La Tour-du-Pin, cette baronnie était coupée du reste du Dauphiné au sud par des possessions savoyardes. Un territoire compris entre une ligne qui environ partait du sud de Lyon jusqu'au Rhône vers Les Avenières à l'est, et d'une ligne au nord de Vienne en passant par La Côte-Saint-André, et Voiron, rejoignait la limite actuelle du département vers Le Touvet pour la partie sud. Ainsi que des possessions en Bugey et en Bresse, (la baronnie de Coligny entre autre). Cela sera encore une source de conflits de plus avec les comtes de Savoie, car cela séparait les Dombes de la Savoie. Pour terminer cette nouvelle guerre, liée au fait que le Comte de Savoie exigeait la reconnaissance de vassalité du nouveau Dauphin, celui-ci abandonnera les possessions de la rive droite du Rhône, des Dombes jusqu'à la rivière d'Ain (les habitants de Pérouges pourront alors s'épargner de prier Dieu de les épargner de ces «coquins de Dauphinois»...).

C'est ainsi que pris naissance la troisième «race des Dauphins» ou dite Maison de La Tour-du-Pin... Il sera Dauphin sous le nom d'Humbert 1^{er}. C'est en 1285, qu'apparaît le nom de Dauphiné pour désigner les possessions du Dauphin.

Dès la fin du XIII^{ème} siècle, le Dauphiné était constitué de sept Baillages, administré chacun par un bailli, un juge mage et un procureur fiscal. Ils étaient nommés par le Dauphin ou à l'occasion, par le gouverneur. Vienne étant sous l'autorité de l'Archevêque, ce qui occasionnera dans le futur l'éloignement du tribunal (pour échapper à l'emprise du pouvoir ecclésiastique) les plus proches étant à Bourgoin ou à Valence...

En 1297, le baron de Sassenage reconnaît la suzeraineté du Dauphin sur les terres de son fief (cela comprenait également une grande partie du Vercors). A la mort, sans héritier, du baron de Montauban en 1302, don de la région de Nyons.

C'est sous la Maison de La Tour-du-Pin que seront «jetées» les bases de la modernisation des instances gouvernantes du Dauphiné (capitale, des baillages au nombre de 7, des représentants du

Dauphin tant pour la justice (juges-mages que l'administration (bailli et procureur fiscal)). Il faudra attendre près de 150 ans pour que des modifications notoires dans l'administration et les finances, les complètent ou les actualisent.

1310, Jean II crée le poste de «Gouverneur» du Dauphiné (en fait, un vice-dauphin). Il profitera de la trêve issue du traité de Saint-Jean-de-Moirans (1298) pour fortifier la frontière nord du Haut-Grésivaudan, par la construction de rempart des bourgs tels Avalon (aujourd'hui disparu), la Buisière...

1314, le traité de Villard-Benoit met fin à la 4^{ème} guerre Delphino-Savoyarde débutée en 1299, mais toujours pas de solution pour le Faucigny... en plein territoire Savoyard mais Dauphinois depuis 1241. En 1317, la baronnie de Mévouillon (Drôme provençale) devint totalement dauphinoise par application du traité du 14 juillet 1293... Jouisance des terres à la suite du décès de Raymond de Mévouillon, sans descendance.

Après la régence de son oncle Henri de la Tour, évêque de Metz, c'est en 1323 que le jeune (13 ans) Dauphin Guigues VIII épouse Isabelle de France fille du roi de France, Philippe V le Long. Le couple s'établira à Beauvoir-en-Royans*, demeure favorite des Dauphins. Le 7 août 1325, il bat les Savoyards à Varey (aujourd'hui Saint-Jean-le-Vieux dans l'Ain aux portes du Cerdon) en venant au secours du seigneur d'Anthon, Hugues de Genève. Les chroniqueurs de l'époque rapportent que le Comte de Savoie se trouva heureux de sauver sa personne «L'ost de Savoye fut bellement desconfit**» Il combattit pour son beau-père lors de la guerre des Flandres (où il lui fut confiée la septième ligne à la bataille de Cassel) en compagnie des armées savoyardes. Mais c'est en voulant conquérir les places fortes Savoyardes imbriquées entre ses possessions qu'il est tué par un trait d'arbalète lors du siège de La Perrière (Saint-Julien-de-Raz, à côté de Voiron) le 23 juillet 1333.

Son frère Humbert II lui succède. Il s'établit également au château de Beauvoir-en-Royan avec une cour fastueuse... Il signe en 1334 un premier traité de paix, à Chapareillan, avec le comte de Savoie, Aymon le Pacifique. Ils reconnaissent le Rhône comme frontière entre la Savoie et le

Concile de Vienne (octobre 1311 - mai 1312) : le pape Clément V réunit en concile œcuménique (le 15^{ème}) les évêques et les abbés (114 sur 300 convoqués) pour réformer l'ordre du Temple. Les Templiers, ces soldats moines qui avaient pour vocation de protéger pèlerins et lieux Saints (Temple de Salomon à Jérusalem) contre les attaques des Musulmans s'étaient enrichis et, avaient pour débiteur les grands de ce monde et surtout le Roi de France qui était à la recherche de fonds pour continuer ses luttes... Sous la «pression» de Philippe le Bel, roi de France, qui avait posté son armée sur la rive en face de Vienne (aujourd'hui Sainte-Colombe), c'est finalement la dissolution de l'ordre, qui est actée par une bulle du Pape.



Château de Chapeau-Cornu XIIIe

Dauphiné... Il crée, en son château, le Conseil Delphinal en 1336 pour l'aider à améliorer l'administration. Ce Conseil, ancêtre du Parlement du Dauphiné, sera transféré en 1337 à Saint-Marcellin puis à Grenoble en 1343. Humbert II fonde l'Université de Grenoble en 1339, prenant comme modèle celle de Naples. Le Mandement de Romans devient Dauphinois, créant ainsi un Etat d'un seul tenant du Rhône aux Alpes. Le Valentinois et le Diois resteront indépendants respectivement jusqu'en 1378 et 1423.

Le 16 juillet 1349, fortement endetté, et sans descendance (son fils André étant décédé) Humbert II vend (transport) le Dauphiné au roi de France Philippe VI (après une tentative en 1339 de vente auprès du Pape en Avignon***). Il avait pris soin auparavant de rédiger le Statut Delphinal, acte fondateur du statut particulier des Dauphinois, qui ne cessera complètement qu'à la révolution. L'acte de vente avait été signé à Romans le 30 mars. Il précise que la Province sera l'apanage du fils aîné du roi de France (le Dauphin). Charles, héritier de la Couronne sera le 1er Dauphin royal (il sera le roi Charles V).

A suivre...



Armoirie des Dauphins du Viennois à partir de Guigues VII vers 1260

Capitaine Michel GROSSELIN, Val-du-Ver

* Avant, les Dauphins avec la cour et leurs archives, allaient de château en château au gré des humeurs ou conflits... Il n'y avait pas à proprement parlé de «capitale» au sens où l'on entend aujourd'hui.

** L'armée de Savoie fut amplement défaite.

*** De cette tentative, on a aujourd'hui une vision exacte du Dauphiné de cette époque. Deux envoyés du Pape en Avignon, ont établi une carte des paroisses avec une projection des populations s'y rattachant. Ce qui nous apprend notamment que la rive gauche du Rhône, quartiers de Lyon ou communes de la banlieue lyonnaise (aujourd'hui dans le département du Rhône), était Dauphinois. Ex : le quartier de la Guillotière à Lyon, connu pour son cimetière notamment était un bourg du Dauphiné (également revendiqué par Lyon à cause d'un des rares pont qui permet les échanges) et répertorié avec ses «feux solvables» (pouvant payer l'impôt et, «non solvable». On considérait qu'un «feu» représentait environ une famille de 4 à 5 personnes). Egalement Bron, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne, Etc.

1 SAPEUR-POMPIER = 1 DÉTECTEUR



Équipez-vous en détecteurs de fumée pour vous protéger, vous et vos proches !



- KIDDE** (2 modèles)
- Pile lithium 5 ans ou pile alcaline 9V
 - Alerte fin de vie de la pile
 - Bouton test
 - Garantie 5 ans

4 MODÈLES
de 13 à 35 € TTC*



- INSAFE** (2 modèles)
- Design
 - Fabrication française
 - Fixation mur ou plafond
 - Pile autonomie 10 ans
 - Bouton unique stop/alarme/test/pause
 - Garantie 10 ans
 - Option télécommande

2€** reversés
pour tout détecteur acheté !

Merci à nos partenaires **Chubb** et **nexelec**

Rapprochez-vous de votre union départementale pour commander.



*Prix préférentiels réservés aux adhérents du réseau fédéral. **1 € par l'Union.

Les FITDays MGEN

Triathlon enfants

en Isère



VILLAGE SPORTIF ENFANTS GRATUIT

14 MAI ... SASSENAGE	RENAGE ... 9 JUIN
21 MAI ... VILFONTAINE	BEAUREPAIRE ... 11 JUIN
24 MAI ... PONTCHARRA	JARRIE ... 9 JUILLET
25 MAI ... MENS	FONTAINE ... 11 JUILLET
28 MAI ... ISLE D'ABEAU	FINALE À LANS-EN-VERCORS
4 JUIN ... VARCES	LE 13 JUILLET
7 JUIN ... LANS EN VERCORS	

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS SUR WWW.FITDAYS.FR



alpes



À découvrir près de chez vous

LE MUSÉE DE LA VIE RURALE - À SAINT-QUENTIN-FALLAVIER



Né officiellement en 1990 de quelques passionnés de la vie rurale, ce musée atypique est l'œuvre de Jean Cottin, à l'époque propriétaire des bâtiments, Arthur Moralés, André Huguet et de Monsieur Janin commercial en produits agricoles qui a collecté bon nombre d'outils et machines servant au travail de la terre.

Ce musée, dont le but est de récupérer et de remettre en état ce matériel qui était utilisé dans nos campagnes, a pris une grande ampleur.

Ce n'est pas moins de 22 batteuses, pratiquement toutes en état de fonctionner, une vingtaine de tracteurs dont seulement 7 à 8 sont opérationnels, sans compter un char des Balkans en cours de restauration, 1 corbillard tiré par des chevaux remis à neuf, plus de cinquante charrues, 3 salles d'exposition et 3 autres en préparation dans lesquelles on peut trouver des charrues, batteuses à main, trieurs, outils et plein d'autres objets ayant tous une fonction particulière.

Une salle des santons protégés par des vitres, présente les scènes de la vie rurale avec tous les métiers ayant une relation directe ou indirecte avec ce mode de vie.

Ce sont plus de 1500 mètres carrés nécessaires pour abriter tous ces trésors, des marteaux pilons, des forges, « un travail », ustensiles servant à ferrer les vaches et les bœufs, une machine à gaver les oies, plusieurs alambics 5 petits et 2 grands pour distiller le raisin et les fruits du verger (tous neutralisés par les services de l'état).

Ce musée, régi par la loi de 1901 sur les associations à but non lucratif, a pour but d'organiser des sorties extérieures pour financer le fonctionnement de cette entité.

Sa réputation a dépassé les limites de notre département, vous pourrez voir dans différentes fêtes les activités principales



À découvrir près de chez vous

de ces sorties, à savoir : une machine à sabots à l'ancienne datant du début du 19^e siècle, mue par une machine à vapeur de 1893, sous vos yeux seront réalisés des sabots en bois que vous pourrez acheter et porter pour faire votre jardin ou tout simplement comme objet décoratif.

Les différentes étapes permettent de comprendre son fonctionnement pour arriver au produit fini.

Un autre stand passe en revue les différentes phases de la fabrication de l'huile de noix.

Regroupé sur une remorque agricole spécialement faite sur mesure en Haute-Saône, tout cet ensemble conçu et réalisé par les bénévoles de l'association, comporte un petit moulin en pierre pour broyer les cerneaux de noix, un four pour les cuire et une presse hydraulique pour en extraire l'huile que vous pourrez déguster et acheter à la sortie.

Un escalier avec une plate-forme permet de suivre au plus près les différentes phases d'élaboration, tout cet ensemble pèse plus de 10 tonnes et est tiré par un tracteur.

La troisième activité est la fabrication du jus de pommes, avec un moulin pour écraser les fruits et un pressoir à l'ancienne pour en extraire le jus que vous pourrez, là aussi, déguster.

Ce musée se visite aussi au domaine de Gargue, à Saint-Quentin-Fallavier, dans le Nord-Isère, les mardis et vendredis en individuel et sur rendez-vous jusqu'à 50 personnes.

Sur le site sont reçues des classes entières de scolaires qui viennent passer la journée dans un but pédagogique, avec la fabrication de pain, la pâte est donnée aux enfants qui vont pouvoir façonner de leurs mains et selon leur inspiration, des pains de formes variées qui seront ensuite cuits dans un four à bois.

Une salle leur est réservée à midi pour manger un repas tiré du sac, et la journée se terminera sur le coup des 16 heures par une promenade en charrette tirée par un tracteur autour du domaine et chaque participant emportera son œuvre et un litre de jus de pomme pressé le jour même.

Cette association regroupe une quarantaine de bénévoles, mais seulement une dizaine participe régulièrement à la remise en état du matériel et à la visite du site.

Le dimanche 20 juillet 2014 aura lieu, comme chaque année, la fête de la batteuse avec battage à l'ancienne, réalisation de sabots, jus de pommes, des participants extérieurs viennent faire redécouvrir les métiers d'antan, fabrication et vente de pâtisseries et de pains cuits au feu de bois. Un repas typique paysan est servi à midi pour le nombreux public, c'est une



À découvrir près de chez vous



journée conviviale qui plonge chaque personne dans l'univers agricole du 19^{ème} siècle dans la joie et la bonne humeur.

J'ai passé un peu de temps dans ce musée pour réaliser des photos, avec mon frère bénévole et passionné, pour me donner des explications. Ce furent des instants magiques, une immersion totale dans ce monde de labeur, de sueur mais aussi de grande fraternité, où l'entraide était omniprésente et les moments de rire faisaient partie du quotidien.

Une idée de sortie originale pour vos amicales, vos JSP et vos anciens.

Je remercie les membres de l'association pour leurs explications et le temps qu'ils m'ont consacré pour réaliser cet article.

**Capitaine Dominique REVEYRAND,
Heyrieux**



LES DIVERS CHAMPIONNATS CYCLISTES DES POMPIERS QUI SE SONT DÉROULÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2013

• **Cette année**, le championnat de France contre la montre et course en ligne s'est déroulé à la fin du mois d'août à Plouay. Des épreuves très sélectives qui avaient lieu sur le circuit des coureurs professionnels. Deux coureurs de l'Isère participaient à cette compétition : André JURY, qui a pris part à plus de 25 championnats sapeurs-pompiers en départemental, régional mais aussi en national, concourait en master ; Eric ANDREANI du centre de Roussillon courait, quant à lui, en vétéran. André finit à la 7^{ème} place du classement avec un bon temps et Eric à la 16^{ème} place avec un plateau relevé.

• **Dix jours plus tard**, c'est seul qu'Eric est parti au championnat du monde des pompiers du contre la montre et course en ligne, avec en prime le championnat du monde de VTT. Les épreuves se déroulaient à Saragosse en Espagne. Ce fut un très beau championnat qui a laissé de très bons souvenirs aux participants. Tout a commencé le vendredi matin par la course de VTT sur un circuit de 14 kilomètres à parcourir 3 fois. Eric termina à la 12^{ème} place ce qui n'est pas trop mal comme classement. Le samedi, à 15 h 15, c'était reparti avec le contre la montre de 14 kilomètres sur un circuit vallonné sur lequel Eric prit la 6^{ème} place à tout juste 10 secondes du cinquième ; une place très honorable.

• **Après une courte nuit**, c'était au tour de la course en ligne de 84 kilomètres. Le départ était donné à 09 h 30. Ce fut très dur car il y avait eu précédemment deux jours de courses intenses. Eric termina dans le deuxième groupe. Ce fut, cette fois encore, une belle expérience. Il est à noter qu'Eric se trouve sur les circuits depuis presque 20 ans en passant par les épreuves départementales, régionales, nationales et mondiales.

• **Deux semaines plus tard**, un groupe de huit pompiers de l'Isère participa au championnat de France de VTT, en Corrèze.

Les coureurs étaient : Gérard, Patrick et Sébastien de Saint-Quentin, Eric SIMON de Châbons, Fabrice GOGUET de Saint-André-le-Gaz, et Eric ANDREANI de Roussillon qui s'occupe de la gestion des inscriptions avec le secrétariat de l'Union départementale.

• **Concernant l'année 2014**, il y aura tout d'abord le championnat départemental de VTT, le 26 avril à Vizille.

• **Suivra, les 17 et 18 mai**, le championnat de contre la montre et course en ligne qui se déroulera à l'Île Bouchard, à côté de Chinon en Indre-et-Loire. Quatre pompiers de l'Isère participeront.

• **Ensuite, ce sera destination la Suisse**, à Saint-Croix les Rasses, à tout juste 25 kilomètres de Pontarlier (Doubs) pour participer au championnat du monde de VTT.

Une petite pause dans les épreuves suivra afin de se préparer pour participer au championnat de France VTT qui aura lieu à Colmar (68) où on vous attend très nombreux pour représenter les pompiers de l'Isère. Tous nos remerciements à l'Union départementale pour sa participation financière.

Un grand merci à Liliane qui gère, au niveau de l'Union départementale, tous les dossiers et qui répond à de nombreux appels téléphoniques pour nous renseigner sur les divers championnats pompiers.

Eric ANDREANI,
en collaboration avec le comité de rédaction

Le secrétariat de l'Union départementale et Eric ANDREANI (06.11.69.37.62) restent à votre disposition pour toute autre question ou information.



CHALLENGE ROTH 2013

CHAMPIONNAT DU MONDE SAPEUR-POMPIER DE TRIATHLON " IRONMAN "



Comme chaque année, le Challenge Roth est le support des championnats du monde sapeur-pompier de triathlon sur la distance « IRONMAN » (3,8 kms de natation, 180 kms de vélo, 42 kms de course à pied).

Je suis le seul représentant de l'Isère à faire le déplacement.

Cette année les 4000 places disponibles pour la course ont été distribuées en moins d'une heure qu'en juillet 2012. Il fallait être devant l'ordinateur à la bonne heure en espérant que le serveur fonctionne correctement.

Ayant fait la course l'année dernière, je ne me présente pas dans l'inconnu, les lieux me sont familiers et je connais le parcours ce qui me permet de profiter un peu plus de l'ambiance d'avant course.

Samedi 13 juillet : Récupération du dossard et dépose de mon vélo de contre la montre.

Ensuite plat de pâtes et courte nuit en pensant à la longue journée de course qui m'attend.

Jour J : Je finis de préparer mes affaires et le départ de ma vague de concurrents est donné à 7h05. Je nage à mon rythme en essayant de ne pas gaspiller trop de force pour le reste de la journée. Je suis sorti de l'eau en 1h05.

La 1ère partie du parcours vélo en "sur-régime" me rappelle à l'ordre à partir du kilomètre 120 et m'oblige à lever le pied jusqu'à la deuxième transition et le départ du marathon. Je

gagne plus de 15' sur mon résultat de l'an passé en 5h09'51

Départ course à pied : les cuisses sont déjà lourdes. Tant pis je vais essayer de limiter la casse et de garder un petit rythme jusqu'à la fin de l'épreuve. Je termine en 3h45'27

Voici les résultats (classement Général/ SP):

- BESANCON Florian.....394^{ème} /11^{ème} SP
- (1er de ma catégorie M30) en 10h05'52



Encore beaucoup de souvenirs sur cette superbe épreuve organisée à la perfection de A à Z (organisation allemande).

En espérant y retourner plus tard avec plus de collègues de l'Isère.

Feu d'artifice tard dans la nuit.

Florian BESANCON,
Grenoble



CROSS DE LA SAINTE BARBE

SAMEDI 30 NOVEMBRE 2013 À SAINT-PIERRE-DE-BRESSIEUX

Le traditionnel cross de la sainte Barbe 2013 s'est déroulé sur la commune de Saint-Pierre-de-Bressieux, le samedi 30 novembre.

Une organisation sans faille par nos collègues de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs associés à l'UDSP 38 et au groupement formation/sport a permis d'obtenir une belle réussite à cette journée.

Bravo aux 455 concurrents qui ont pris le départ des différentes épreuves.

Remerciements à tous les bénévoles de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs.

Lieutenant Serge GLENAT,
Animateur de la commission des sports de l'U.D.S.P. 38



CHALLENGE DÉPARTEMENTAL 2014 DE KARTING INDOOR SAMEDI 25 JANVIER 2014 À ECHIROLLES

Pour la 5^{ème} année consécutive, l'amicale du DDSIS 38 a organisé le challenge départemental de karting indoor « nouvelle formule ». Cette formule mise en place depuis 5 ans est composée d'équipes de 3 pilotes contre 4 auparavant.

Un nombre record d'inscrit pour cette année, avec 102 pilotes répartis en 34 équipes. Pilotes expérimentés ou débutants, SPP, SPV, PATS, de 14 à 54 ans, 7 féminines, ont porté haut les couleurs de 19 casernes (Echirolles, Seyssinet, Chatte, EM, CTA, Le Touvet, Vaulnaveys, Vizille, Val-d'Ainan, Chabons, Mens, Vif, Izeaux, Péage-de-Roussillon, Pontcharra, Montbonnot, Morestel, St-Hilaire-du-Touvet et Montalieu).

Combinaisons, gants, casques intégraux et karts de 270 cm3 (9cv) ont été mis à disposition par le « Formule Kart Indoor » d'Echirolles.



Cette compétition bon enfant s'est déroulée en 4 poules qualificatives avant la grande finale. Chaque poule donnant 10 minutes d'essai par pilote et une course d'une heure en relais de 10 minutes.

Le casse-croûte toujours de rigueur a rassasié les plus affamés.



RÉSULTATS :

(sur les photos, le vainqueur est au milieu, le 2^{ème} à gauche et le 3^{ème} à droite)



Poule A : classement :
Seyssinet 1 / Seyssinet 2 / Chatte



Poule B : classement :
MaDnESS (EM) / Vizille / Chabons 1



Poule C : classement :
Les Picabans (Mens, Vif, Vaulnaveys) / Echirolles 2 / Izeaux 1



Poule D : Pontcharra 1 /
Les Cantochards (Montbonnot) / Pontcharra 3



Finale : Les Picabans / MaDnESS / Vizille

L'amicale du DDSIS vous invite déjà à la 6^{ème} édition qui aura lieu le samedi 31 janvier 2015.
Renseignements & inscriptions : amicale@sdis38.fr

Dominique DESSE,
DD SIS 38

CROSS DÉPARTEMENTAL SAMEDI 01 FÉVRIER 2014 À SEPTÈME



Le cross départemental qualificatif pour le championnat de France de cross-country des sapeurs-pompiers est organisé chaque année par un centre d'incendie et de secours.

Pour l'édition 2014, c'est Septème qui a été choisi pour organiser cette manifestation. 660 inscrits jeunes sapeurs-pompiers, sapeurs-pompiers et anciens sapeurs-pompiers pour cette compétition très spécifique.

Vu le contexte et la météo, c'est plus de 420 jeunes sapeurs-pompiers et près de 150 sapeurs-pompiers adultes qui se sont affrontés sur les circuits mis en place par les organisateurs. La première course de 2 km 200 voyait la victoire de Kevan FRAY, benjamin au sein de la section Septémoise.

La deuxième course voyait s'opposer les minimes ainsi que les cadettes sur un parcours de 4 km 400. Nouvelle satisfaction locale dans cette épreuve puisque la première cadette n'est autre qu'une ancienne pensionnaire de la section JSP de Oytier-Septème : Blanche CHARRETON. Habitée des podiums, Blanche est depuis le début de l'année pensionnaire de la section Viennoise.

Juste avant de s'élancer, pour la troisième course, les cadets et juniors filles ressentaient les premières gouttes. Tout au long des 5 km 450, la pluie a redoublé de violence. Et sous des trombes d'eau les premiers se sont présentés sur la ligne d'arrivée. Dans cette épreuve aussi, une ancienne pensionnaire de la section JSP Oytier-Septème, Laurence VINCENDON, s'imposait en catégorie junior.

L'épreuve reine, celle des adultes, courant sur plus de 8 km, se déroula entièrement sous la pluie. Le parcours relativement roulant dans la plaine Septémoise s'élevait progressivement pour atteindre la cour du château, exceptionnellement ouverte aux coureurs sapeurs-pompiers.

Vu les temps de course et les trombes d'eau, les coureurs n'ont sans doute pas pris le temps d'admirer les jardins à la française de la somptueuse demeure fortifiée. Le romantisme des jardins du château était rapidement oublié dans la descente dangereuse qui s'annonçait aux portes des remparts. Les quelques deux cents mètres de terrain glissant et raviné par les orages n'étaient qu'une simple formalité pour les coureurs. Tous se sont sortis de ce piège sans encombre.

Le site sportif de Septème permettait au public d'assister aux départs et arrivées, et aux sportifs de prendre une bonne douche chaude à l'issue. Cette manifestation, organisée grâce à la participation de plus de quatre-vingts bénévoles, s'est terminée par la traditionnelle remise de résultats au gymnase.

A cette occasion, le président des jeunes sapeurs-pompiers, organisateur principal du cross à l'occasion des dix ans de la section, remerciait l'ensemble des partenaires et remettait au président du comité des fêtes de



Septème, un challenge pour récompenser l'ensemble des bénévoles qui se sont mobilisés avant, pendant et après la manifestation, comme chaque fois que les sapeurs-pompiers sollicitent le comité des fêtes.

Nous regrettons qu'une fois de plus la pluie soit venue gâcher la manifestation mais nous espérons que vous avez apprécié notre accueil et que vous nous reviendrez nous voir aux beaux jours pour profiter de la douceur de nos collines et visiter notre magnifique château.

**Adjudant-chef Gérald PRUDHOMME,
Septème**

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI DES SAPEURS-POMPIERS AUX DEUX-ALPES - L'ISÈRE, DÉPARTEMENT ORGANISATEUR, CHAMPION DE FRANCE DE SKI ALPIN 2014

Du 5 au 8 février 2014, les amoureux du ski alpin se sont retrouvés sur les pistes de ski des Deux-Alpes pour la 21^{ème} édition du championnat de France de ski.

L'amicale des sapeurs-pompiers et la caserne des Deux-Alpes organisaient pour la 2^{ème} fois cette manifestation sportive, sous l'égide de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère, de l'Union régionale ainsi que de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France.

Le comité d'organisation présidé par le chef de caserne, le capitaine Pierre CAMPAYO et le président de l'amicale, le lieutenant Didier VEYRAT ont su fédérer autour d'eux une équipe de sapeurs-pompiers actifs, amicalistes, anciens sapeurs-pompiers et de quelques bénévoles pour que se déroule parfaitement cet événement.

Chaque jour, ce sont quelques 450 personnes accompagnateurs et concurrents représentant 27 départements qui se retrouvaient dans une ambiance conviviale.



Entre 120 et 200 participants se sont affrontés lors d'épreuves tels que le slalom spécial, le slalom géant et le slalom parallèle.

A chaque pied de course était organisé un buffet salé, sucré accompagné de boissons.

Le vendredi soir dans une ambiance festive et conviviale, après une couche de neige fraîche de 20 cm tombée dans la journée, les coureurs ont pu s'affronter sur un slalom parallèle en nocturne.

Un magnifique feu d'artifice offert par l'office de tourisme des Deux-Alpes, partenaire de l'événement, a été tiré sur la piste des lutins pendant que nos retraités sapeurs-pompiers et bénévoles qui pendant ce temps-là, préparaient dans une poêle géante, des diots de Savoie accompagnés d'un agréable vin chaud, le tout couronné par un sculpteur sur glace qui a façonné un casque F1.

Pour clôturer la manifestation, la soirée gala du samedi soir accueillait 200 convives qui ont pu déguster un repas montagnard avec une ambiance musicale en présence du Président de l'UDSP 05, le capitaine Jean-Pierre PIC représentant la FNSPF et du vice-président de l'UDSP 38, le capitaine Jean-Luc GIRAUD.



Le capitaine Pierre CAMPAYO souhaite que perdure ce championnat de France de Ski Alpin dans le futur, malgré une baisse des participants depuis quelques années et précise que normalement ce championnat devrait être organisé en Savoie en 2015. Confirmation de la date se fera à l'occasion du congrès national des sapeurs-pompiers organisé par le Département du Vaucluse.

**Capitaine Pierre CAMPAYO,
Les Deux-Alpes**



Les résultats sont consultables sur notre site internet : www.udsp38.fr (rubrique actualité).



MARATHON DE PARIS 2014

LE 6 AVRIL 2014



Œuvre des Pupilles Orphelins
et fonds d'entraide des Sapeurs-Pompiers de France

Le dimanche 06 avril 2014 environ 700 sapeurs-pompiers se sont mobilisés au nom de l'Œuvre des Pupilles Orphelins des Sapeurs-Pompiers dont 13 de l'Isère, c'est la 5^{ème} fois depuis 2006 qu'ils se retrouvaient pour s'élancer du rond-point des Champs Elysées.

Tous vêtus de bleu pour l'occasion, les sapeurs-pompiers ont parcouru les 42,195 km du 38^{ème} marathon international de Paris sous un beau soleil avec près de 50.000 participants représentant 138 pays.

Le premier isérois Christophe PEYRE d'Echirolles est arrivé en 02 h 58'56", de nombreux bénévoles et le personnel administratif de l'Œuvre des Pupilles ont répondu présents pour encourager et apporter leur aide et soutien aux marathoniens lors des différentes «pasta party» du samedi et tout au long du parcours.

De la Bastille au quai de Seine en passant par le bois de Vincennes, ce sont près de 300.000 personnes qui ont fait le déplacement pour soutenir les concurrents et profiter des nombreuses animations musicales et festives dans les rues de la capitale.

RÉSULTATS :

- Christophe PEYRE..... 02h58'56" ... classement 727
- Jean-Pierre LEGER 03h01'52" classement 1019
- Julien MIGUEL 03h02'28" classement 1052
- Michel SAAD 03h03'53" classement 1155
- Adrien DENIS..... 03h13'59" ... classement 2191
- Camel ABDELKRIM 03h22'04" classement 3486
- Philippe RUFFET 03h37'28" classement 7291
- Vincent TINTINGER .. 03h37'48" classement 7382
- Eric ANDREANI 03h53'10" classement 12563
- Serge GLENAT 04h12'07" classement 19962
- Daniel GALLIN-MARTEL .. 04h21'32" classement 23465
- Mylène AUDOUY 05h28'24" classement 37079
- Philippe CORMONS.... abandon



**Lieutenant Serge GLENAT,
Animateur de la commission
des sports de l'UDSP 38**

DOTATION D'UNE NOUVELLE TENUE POUR TOUS LES JSP DU DÉPARTEMENT, ÉCHELONNÉE SUR TROIS ANS

Sur proposition du pôle pédagogique des Jeunes Sapeurs-Pompiers, le conseil d'administration de l'U.D.S.P. 38 a validé le renouvellement complet des tenues réparti sur trois exercices budgétaires. Pour l'année 2013, le montant de la participation de l'Union s'élève à 22 000.00 € et chaque section participera à hauteur de 10 € / tenue achetée. Commandées en décembre 2013, les premières livraisons sont intervenues dans les casernes au printemps 2014

L'origine du projet

Depuis plusieurs années, le conseil d'administration de l'U.D.S.P. 38, acceptait la prise en charge de 70 tenues JSP par an pour assurer un renouvellement des tenues et ainsi soutenir les sections.

En 2012, lors de notre commande annuelle, plusieurs fournisseurs nous ont alertés sur le fait que la confection de combinaison allait se tarir. En effet, les tenues deux pièces étant plus usitées et également plus pratique à changer (les enfants semblent grandir par moitié, d'abord le bas puis ensuite le haut !). Le pôle pédagogique alerté par Claude LOMBARD, chargé du matériel et de la logistique, s'est alors mis en quête de proposer des solutions au conseil d'administration de l'U.D.S.P. 38.

Démarches de résolution problème

La problématique était alors simple : choisir de nouvelles tenues, équiper tous les JSP, et limiter l'impact financier pour l'U.D.S.P. 38.

Nous sommes donc partis à la recherche de fournisseurs. Rapidement, notre choix de retenir un fabricant plutôt qu'un revendeur a été arrêté ; (les coûts proposés étant à l'unité inférieure à ceux des revendeurs). Par la suite, nous avons sollicité les fabricants pour comparer les tarifs.

Nous avons alors rencontré différentes qualités de produit, bien entendu à des tarifs cohérents avec la qualité. Nous avons donc fait le choix de retenir un rapport qualité-prix permettant de disposer de tenues adaptées et suffisamment robustes.

Le choix de la tenue étant réalisé, nous avons donc travaillé sur les notions de masse et de volume. Sans grande surprise, le coût unitaire baissait en fonction des quantités demandées. Nous avons donc estimé un volume permettant d'équiper la totalité des JSP mais également de prévoir un développement du nombre de JSP et d'intégrer les changements imposés par l'évolution morphologique des adolescents en pleine croissance, la détérioration et l'usure.

Enfin, pour limiter l'impact financier de l'U.D.S.P., nous avons envisagé plusieurs solutions. Celle qui a été retenue consiste à associer financièrement les sections, et nous avons décidé de faire participer chacune à l'acquisition d'une partie de la tenue. Nous avons également négocié à l'achat la livraison des tenues directement dans les sections à la charge du fournisseur. Enfin, pour limiter également les frais de logistique, nous avons mis en place des « foires » aux tenues lors du cross de la sainte Barbe, du cross départemental et du rassemblement départemental JSP.

Ainsi, les tenues seront livrées dans les sections, puis remises ou échangées lors des bourses d'échange ou auprès de sections supports. En effet, pour une meilleure proximité et pour accélérer les échanges, des sections supports permettront de procéder à des échanges rapides. L'entretien au quotidien étant laissé à la charge des sections qui trouveront sans doute localement des couturières pour les petites retouches nécessaires.

En pratique

Concrètement, après quelques difficultés dans la réalisation des commandes, l'U.D.S.P. 38 a commandé 400 tenues JSP en 2013. Ces tenues seront livrées directement dans les sections au retour des vacances de mars (semaine 12).

Un deuxième lot de 200 tenues sera commandé dès la rentrée de septembre 2014 pour une livraison au cross de la sainte Barbe.

Les sections qui ont fait le choix de s'équiper de leurs propres tenues se verront proposer de grouper leurs achats avec l'UDSP 38 et de profiter des tarifs préférentiels. Le fournisseur s'était engagé à nous garantir le même tarif sur les trois lots malgré l'étalement sur trois ans de la commande.

À terme, en 2015, un troisième lot complètera la dotation et nous pourrons passer dans une phase de renouvellement de tenues à hauteur de ce que l'UDSP38 réalisait auparavant.

**Adjudant-chef Gérald PRUDHOMME,
Président délégué du « Pôle Pédagogique JSP »**

ABONNEMENT MENSUEL "JSP MAG"

Chaque année, l'U.D.S.P. 38 offre à ses 33 sections de J.S.P un abonnement mensuel au magazine « JSP Mag » édité par la FN.S.P.F.



SÉJOUR PARIS PHOTOS



Amandine, a participé au « Séjour parisien » organisé par l'ODP du 19 au 26 octobre 2013. Ce séjour qui associait à la fois la détente et l'apprentissage de la photographie, a permis de découvrir sous un autre angle Paris riche en histoire, capitale de la culture et de la mode, ville des artistes et des spectacles...

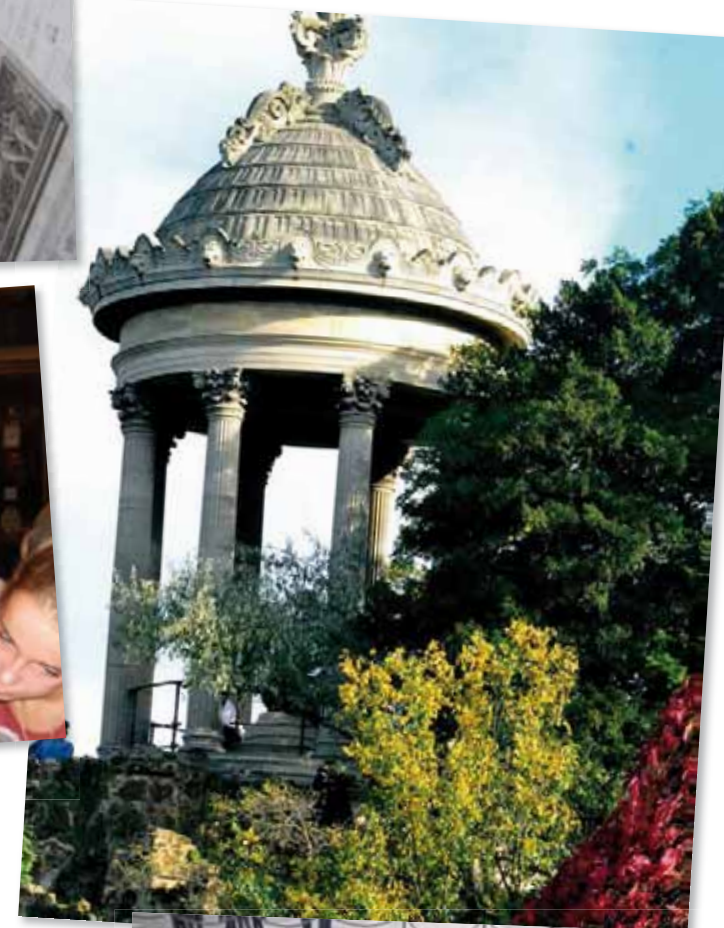
Accueillis dans une auberge de jeunesse dans le XX^{ème} arrondissement, nous nous retrouvons un groupe de 12 jeunes venus de toute la France pour un séjour d'une semaine afin de découvrir Paris à travers la photographie. Deux animateurs encadrent ce groupe.

Pris en charge par un photographe professionnel ; que ce soit à pied, en métro ou en bateau bus, nous parcourons Paris de long en large avec nos appareils numérique ou argentique pour immortaliser à chaque « CLIC » la ville et ses monuments (Tour Eiffel, Arc de Triomphe, le Louvre), les gens dans la vie de tous les jours. Des ateliers plus techniques sont organisés sur l'utilisation d'un appareil pour manier les appareils photos comme des «PRO ». Puis des ateliers sur des thèmes bien définis nous sont proposés (les vitrines des magasins, les portraits

et la nature...). Une semaine enrichissante sur la découverte du métier de photographe et des techniques pour réaliser le cliché parfait.

Nos journées ont été rythmées par la photographie et la découverte de la ville, mais pas de temps pour se reposer car nos soirées étaient animées par des soirées artistiques.

Nous avons rendez-vous à la Comédie Tour Eiffel dans le XV^{ème} pour voir « ADOMANIA - Les



parents prise de tête » où le comédien Jonathan nous a fait découvrir avec humour les codes tendres et cruels de l'adolescence !

Nous sommes allés au « Zéro de conduite » un bar dans le quartier de St Germain où l'on s'amuse entre amis. Retour en enfance dans le thème des dessins animés. Chaque cocktail correspond à un personnage de dessins animés que l'on dessine lors de la commande, on boit les cocktails non pas dans un verre mais un biberon.

Et pour finir nous avons eu un avant-gout d'Halloween, « Le Manoir de Paris » qui se trouve dans le X^{ème}. C'est une maison hantée où les monstres et la décoration semblent réels. C'est un moment incroyable et à ne pas manquer car le parcours est unique et effrayant, hanté par des mystères et des légendes.

« J'aime bien passer du temps à Paris, je trouve que cette ville est très intéressante et l'on y fait de belle découvertes ».

Merci à Myriam Capelli et Stéphane Rolland, membres du pôle social de l'UDSP 38, pour leur gentillesse et leur rôle d'accompagnateur lors de mon déplacement à Paris.

**Le comité de rédaction,
d'après les éléments fournis par Amandine.**



Les Sapeurs-Pompiers risquent leur vie pour vous... Et vous, serez-vous là pour leurs orphelins ?



Enfant,
sa vocation était de
devenir sapeur-pompier.

Adulte,
elle lui a coûté la vie

32, rue Bréguet - 75011 PARIS
Tél. : 01 49 23 18 00
www.pompiers.fr/oeuvre/accueil

En 2013, 11 Sapeurs-Pompiers sont morts en service, laissant à la charge de l'Œuvre des Pupilles 8 orphelins supplémentaires dont le plus jeune n'avait pas encore une semaine au décès de son papa.

Ce sont des parents désormais seuls qui doivent assumer leur rôle pour aider leur(s) enfant(s) à grandir et leur assurer un avenir plus serein.

Grâce à la générosité des Sapeurs-Pompiers, de nos partenaires et de nos donateurs, l'Œuvre des Pupilles peut exercer pleinement sa mission sociale : apporter un soutien moral et financier à ces enfants et adolescents du jour du drame jusqu'à leur entrée dans la vie active.

C'est un engagement de longue durée que nous avons pris. Nous avons le devoir de le tenir.

Parce ce que leur parent n'aurait pas hésité à financer du soutien scolaire, un permis de conduire, à envoyer son fils ou sa fille en vacances quelques jours, nous prenons son relais.

C'est ce que l'Œuvre des Pupilles fait aujourd'hui. C'est ce qu'elle continuera à faire cette année, l'année prochaine et toutes les années suivantes.

Mais pour cela nous avons besoin de vous !

En nous aidant à votre tour, nous pourrions assurer l'indispensable à nos 1 258 orphelins.

C'est en leur nom que nous vous disons MERCI !!!

Bernard FRANOZ,
Premier Vice-président de l'Œuvre des Pupilles

250 000
Sapeurs-Pompiers
en France
11 623 interventions
par jour
1 intervention
toutes les **7.4**
secondes

Soutenez les Orphelins de Sapeurs-Pompiers

Je souhaite soutenir l'ODP dans ses actions auprès des Orphelins et des Sapeurs-Pompiers et fais un don, par chèque à l'ordre de l'Œuvre des Pupilles, d'un montant de :

10€ 15€ 20€ autre montant : €

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal : Ville :

Je souhaite recevoir une documentation sur l'association

Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'entraide des Sapeurs-Pompiers de France - 32, rue Bréguet - 75011 PARIS
Tél. : 01 49 23 18 00 - Fax : 01 49 23 18 34 - <http://www.pompiers.fr/oeuvre/accueil>



L'ODP a pour politique de ne jamais céder, louer ou échanger sa base de données relative aux donateurs. Vos données personnelles sont enregistrées sous forme informatique. Vous bénéficiez du droit d'accès, de suppression et de rectification prévu par la loi du 6-01-78 « informatique et liberté » en vous adressant à notre association. Un reçu pour déduction fiscale correspondant à 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable, vous sera adressé dans les meilleurs délais (art.200-5 et 238 bis du code Général des impôts)

13^{ÈME} RASSEMBLEMENT PARENTS



Chaque année, l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'entraides des Sapeurs-Pompiers de France organise un rassemblement Parents.

L'année dernière, il s'est tenu au Mont Saint-Michel. Cette année, c'est en Moselle, plus exactement à Amnéville-les-Thermes, que les mamans et papas se retrouveront, les 17 et 18 mai 2014.

Lors de ces journées plusieurs thèmes sont abordés en séance plénière et en ateliers comme le deuil, la transmission du souvenir, la famille recomposée, l'entente entre fratries, la confiance, l'estime et l'affirmation de soi...

Le comité de rédaction

REMISE D'ORDINATEURS



Cette année, quatre de nos pupilles, Amandine, Johan, Laëtitia et Oriane remplissent les conditions d'attribution d'un outil informatique.

Chacun recevra soit un ordinateur de bureau pour les entrants en classe de sixième, soit un portable pour les jeunes poursuivant leur cursus après la troisième.

Le comité de rédaction

NAISSANCES

VAULNAVEYS

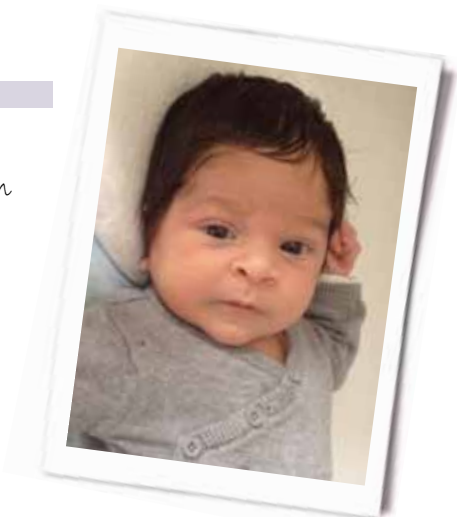
Kézia est née le 26 mai 2013 dans le foyer du Caporal-chef Jérémie GIRARD et du Caporal Jennifer GIAIME ; c'est leur premier enfant.



THEYS

L'amicale des Sapeur-Pompier de Theys vous annonce la naissance de : *Mailane*, née le 05 janvier à 12 h 00. Elle pèse 2.730Kg et mesure 46 cm.

Elle fait le bonheur de ses parents le Sergent Julien NAVARRO et Véronique SAVIOZ ainsi que son grand frère Thibault.



GRANIER-CHAPAREILLAN

Alex est né le 06 janvier 2014. Il est le fils du sapeur Julie et de l'adjudant Stéphane ROLLAND, administrateur à l'Union départementale. Cette première naissance fait la joie de ses parents, de son oncle le lieutenant Bruno ROLLAND ainsi que de son grand-père le Major Jean-Louis ROLLAND.

Pour cette famille dévouée aux sapeurs-pompier, il y a de nouveaux grades qui s'obtiennent par hérédité et non par décret, et qui rendent heureux les récipiendaires !



VAL DU VER

Maxime BEL, fils du caporal-chef Mickaël BEL et de madame est né le 21 janvier 2014.

L'Union Départementale adresse ses félicitations aux parents et des gros bisous aux enfants.

MARIAGES



SAINT-QUENTIN-SUR-ISÈRE

Le caporal-chef Stéphane BERTEA, paysagiste au golf de Saint-Quentin-sur-Isère et sapeur-pompier volontaire depuis 18 ans à Saint-Quentin-sur-Isère et Sophie ANDRE, aide-soignante à Moirans se sont dit « OUI »

le 15 juin dernier à la mairie de La Rivière.

Les sapeurs-pompier de Saint-Quentin-sur-Isère adressent tous leurs vœux de bonheur aux jeunes mariés.

L'Union Départementale adresse tous ses vœux de bonheur aux jeunes mariés !

Etat Civil

ILS NOUS ONT QUITTÉ

CENTRE	PRÉNOM	NOM
Morestel	Fernand	BATAILLON
Vourey	Michel	LANDRU
Seyssinet	Jean-Claude	RENAUD
Bourgoin-Jallieu	René	UGOLINI
Roussillon	Vincent	NAVASCUES
Vienne	Charles	BOUC
Eybens	Marcel	PISSARD
St Jean de Bournay	René	MASSAT
Chapareillan	Clément	CASTAMAGNE
Charneclès	Maurice	POMMIER
St Hilaire du Rosier/La Sone	Michel	AVON
Chapareillan	Pierre	BLARD
Combe de Lancey	Maurice	BONIFACE
St Laurent du Pont	Marcel	DAVID
Rives	Georges	AUDIBERT
St Jean de Bournay	Franck	PELLET
Corrençon en Vercors	Bernard	GUILLET
Morestel	Gérard	PATRICOT
St Etienne de St Geoirs	Marcel	GENTON

*L'Union Départementale adresse
ses sincères condoléances aux familles.*

Votre Avis nous intéresse...

Dans le cadre de l'amélioration du journal bisannuel de l'U.D.S.P. 38, la commission lance une enquête auprès des destinataires de cette revue.

Étant conscient que le contenu actuel ne répond peut-être pas à vos attentes, et dans le souci de fidéliser nos lecteurs, la commission du journal a décidé de vous donner la parole.

La forme actuelle vous convient-elle ? OUI NON

Selon vous, y-a-t-il des rubriques à supprimer ? OUI NON

Si oui lesquelles :

La vie des casernes et amicales devrait-elle être plus étoffée ? OUI NON

Quels sujets/rubriques pourraient être abordés ?

Souhaiteriez-vous qu'il y ait des correspondants pour récolter les informations émanant des casernes et amicales à faire paraître dans le journal ?

OUI NON

Devrions-nous vous informer (présidents amicales/chef de casernes) des dates limites pour déposer vos documents avant la parution ?

OUI NON

Formulez vos remarques et suggestions :

FACULTATIF

Nom.....Prénom.....

Amicale d'appartenance.....

Découpez,
scannez cette page
et envoyez la par
courrier ou email à :
contact@udsp38.fr

**Nous comptons sur vous et vous en remercions par avance.
Nous vous tiendrons informés des résultats dans une pro-
chaine revue.**

La commission du journal

Annonces

ALDI	p6	Langevin Automobiles	p49
Bernard Trucks.....	p13	Leclerc.....	p2
Candia	p40	LPV	p61
Copal.....	p49	Lyonnaise des Eaux.....	p35
Communauté de commune Territoire de Beaupaire	p20	Mairie de St Herès.....	p41
Danone	p49	Mairie de Vaujany	p55
Eaton Industrie	p13	Patinoire Pôle Sud	3e de couv
Eurofeu.....	p41	PCAS	p61
Fraternelle	2e de couv	Sanicar	p11
GDE	p59	Semcoda	p13
Groupe 38	p52	SMTC.....	4e de couv

MISE EN GARDE

« Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère » est la seule revue officielle de tous les sapeurs-pompiers du département de l'Isère.

*Pour tous renseignements avant signature,
prenez contact auprès de l'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de l'Isère :*

U.D.S.P. 38 - BP 97 - 38243 MEYLAN cedex

Tél.: 04 76 18 93 62 - Fax : 04 76 18 93 16

Courriel : udsp38@wanadoo.fr - Site Internet : www.udsp38.fr